



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES 2018

Conseil départemental de
Vaucluse



ÉDITO

Le rapport d'activité des services a vocation à faire connaître la diversité et la richesse des actions conduites par notre institution départementale et mises en œuvre dans le cadre de la démarche « Vaucluse 2025-2040 ».

En effet depuis 2015, le Conseil départemental s'est engagé dans une démarche prospective et stratégique pour l'avenir de nos concitoyens et de nos territoires.

Elle constitue la feuille de route de l'action départementale, le cadre d'une politique cohérente de modernisation de l'action publique territoriale.

Cette stratégie se décline en 4 axes :

- Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse,
- Soutenir la structuration de territoires de proximité,
- Contribuer à une société plus inclusive et solidaire,
- Refonder une gouvernance partenariale.

Les actions présentées dans ce rapport s'inscrivent dans au moins un de ces axes et reflètent l'engagement de la collectivité départementale au service du territoire vauclusien et de tous ses habitants.

Pourtant, notre institution reste confrontée à une double exigence : celle de répondre aux contraintes budgétaires, avec des marges de manœuvre et des capacités d'intervention réduites et celle de maintenir la qualité du service public que chaque vauclusien est en droit d'attendre.

Dans ce contexte, les agents de notre collectivité sont présents et actifs partout dans les territoires, tant urbains que ruraux au service de nos concitoyens.

Soyons tous fiers du travail accompli, de la qualité de ce travail et de l'implication des personnels départementaux pour l'avenir de notre Vaucluse.

Maurice CHABERT
Président du Conseil départemental
de Vaucluse



PÔLE AMÉNAGEMENT

- Direction des Bâtiments et de l'Architecture
- Direction des Interventions et de la Sécurité Routière
- Direction de l'Aménagement Routier

PÔLE DÉVELOPPEMENT

- Direction du Patrimoine et de la Culture
- Direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté
- Direction des Collèges
- Direction du Développement et des Solidarités Territoriales

PÔLE SOLIDARITÉS

- Direction de l'Action Sociale
- Direction de l'Enfance et de la Famille
- Direction des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées
- Maison Départementale des Personnes Handicapées

PÔLE RESSOURCES

- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Affaires Juridiques
- Direction des Systèmes d'Information
- Direction de la Logistique
- Direction des Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- Direction de la Modernisation de l'Action Publique
- Direction de la Communication Externe
- Direction des Événements et des Relations Publiques

Conseil départemental
de Vaucluse

394 agents

PÔLE AMÉNAGEMENT

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions de ce Pôle. Il s'appuie sur deux services, cinq missions et des conseillers techniques.

- **Le service comptabilité**, prestataire de service pour les autres directions. Le regroupement de ces fonctions permet de sécuriser le fonctionnement comptable et d'organiser des process de travail fiables et évolutifs.

- **Le service immobilier** en charge de la gestion du patrimoine immobilier, de la valorisation du patrimoine bâti et non-bâti et de l'acquisition des biens bâtis et non-bâtis.

- **La mission d'appui développement technique** en charge du suivi des évolutions juridiques et techniques, de l'organisation de la veille documentaire, de l'analyse et de la diffusion d'instructions techniques, du suivi de dossiers particuliers, des politiques d'achat, des moyens techniques et de la formation.

- **La mission d'appui contentieux** suit les dossiers contentieux du Pôle, en lien avec le Pôle Ressources.

- **La mission d'appui relations transversales** en charge du pilotage des chantiers transversaux, de la communication interne et externe, de l'organisation du suivi administratif et du suivi des programmes d'investissement.

- **La mission d'appui budget – ressources** en charge des stratégies de pilotage budgétaire, de la gestion des ressources humaines, du suivi de l'activité des services et des processus de travail.

- **La mission gestion des risques et déplacements** assure l'animation du dispositif de gestion de crise, la surveillance en temps réel du réseau routier départemental (connaissance des trafics routiers, information sur l'état du réseau et tout incident signalé, suivi de l'accidentologie), la sensibilisation à la sécurité routière dans les établissements scolaires, la gestion des transports des élèves handicapés, le développement des actions en faveur du covoiturage et de l'écomobilité.



ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La création du service Immobilier

Issu de la fusion de 3 services préexistants de directions différentes avec l'objectif d'une gestion plus dynamique du patrimoine immobilier départemental qui comporte 155 sites en pleine propriété (regroupant plusieurs centaines de bâtiments) et près de 7 000 000 m² de terrains.

La réunion des équipes a permis de mutualiser des compétences et de faire progresser les outils en place comme l'aboutissement d'un inventaire immobilier du bâti et du non-bâti plus fiable. La réunion des opérations d'acquisitions et de cessions au sein du service permet de traiter certains dossiers de manière plus complète. Enfin les liens créés avec la direction des Bâtiments et de l'Architecture permettent une meilleure association des compétences techniques et juridiques.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 4 de la démarche Vaucluse 205-2040 : « refonder une gouvernance partenariale ».

• L'organisation du transport des élèves et étudiants en situation de handicap

La mission Gestion des risques et Déplacements a poursuivi en 2018 l'optimisation de la gestion du transport scolaire pour 492 élèves et étudiants en situation de handicap.

Lorsqu'ils ne peuvent pas être accompagnés à leur établissement scolaire avec le véhicule familial ou en utilisant les transports en commun, le ramassage scolaire est organisé depuis leur domicile par des entreprises de transport. Grâce à ces différentes modalités de prise en charge, le Conseil départemental veille à adapter le

Au cours de cette première année, les recettes de fonctionnement ont été dynamisées. L'instauration de nouvelles redevances d'occupation du domaine public ou la revalorisation de celles existantes accentuent la dynamique enclenchée. Les conditions financières des baux en cours pour lesquels le Conseil départemental est preneur ont été revues au cours de l'année 2018 tout comme l'analyse de la fiscalité foncière à laquelle sont soumis les biens départementaux. Grâce à cet exercice, les dépenses de fonctionnement vont diminuer dans les années à venir (-23 %). Les recettes d'investissement sont également dynamiques avec plusieurs cessions de biens bâtis et non-bâtis pour un total de 987 003,00 €.

transport scolaire à leur situation personnelle et familiale, en privilégiant le développement de leur autonomie. Le « Règlement Général sur la Protection des Données » (ou RGPD), entré en vigueur le 5 mai 2018, a été intégré lors de la préparation des marchés destinés au transport des élèves et étudiants en situation de handicap à la rentrée prochaine, afin de garantir le respect par tous les intervenants de la confidentialité des données personnelles nécessaires à l'organisation de ces services.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 de la démarche Vaucluse 205-2040 : « contribuer à une société plus inclusive et solidaire ».

CHIFFRES CLÉS

TRANSPORT SPÉCIAL DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS HANDICAPÉS :

- **1 938 116 €** consacrés au transport de **492** élèves et étudiants handicapés.

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES ROUTIERS :

- **35 377 €** consacrés à la sensibilisation à la sécurité routière de **3 940** élèves.
- **110** enquêtes d'accidentologie et de circulation réalisées.
- **2 051** interventions pendant les astreintes routières.

COORDINATION DES RISQUES MAJEURS :

- **Sécurité civile** : **15** exercices de sécurité réalisés en coordination avec les services de l'Etat en Vaucluse.
- **Moustique tigre (Aedes Albopictus)** : **6** cas suspects signalés par l'Agence Régionale de la Santé.

GESTION DES ASTREINTES :

- **156** signalements dans le cadre des astreintes (routes, transports, bâtiments, social).
- **48** cadres d'autorité et d'astreintes impliqués.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Le lancement du Schéma Départemental de Développement du Covoiturage

Les concertations menées dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur Départemental des Déplacements (S3D) sur la stratégie de mobilité à déployer à l'échelle départementale ont fait émerger l'intérêt de développer des solutions alternatives à l'autosolisme pour les trajets domicile-travail. C'est dans ce cadre que le Conseil départemental soutient depuis plusieurs années le site covoiturage avignonvaucluse.fr, qui est une plateforme gratuite de mise en relation entre conducteurs et passagers pour leurs déplacements quotidiens. Le schéma

départemental de développement du covoiturage adopté à l'automne 2018 vise à rendre davantage visible cette pratique en maillant le territoire avec un réseau structurant d'aires de covoiturage afin de faciliter les connexions intermodales. Parmi les sites régulièrement fréquentés, cinq aires sous compétence départementale ont été labellisées cette année. Des besoins complémentaires ont été identifiés en lien avec les EPCI afin de poursuivre le déploiement d'un réseau adapté aux pratiques locales.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « soutenir la structuration de territoires de proximité ».

Pôle Aménagement

26 agents

DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DE L'ARCHITECTURE

Elle assure en lien avec les Pôles concernés les missions suivantes :

- Conduire la réalisation des travaux neufs et de réhabilitation des collèges et des bâtiments du Conseil départemental.
- Contrôler périodiquement l'état de ces bâtiments.
- Assurer la maîtrise des coûts d'entretien, de maintenance et des grosses réparations pour améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des bâtiments.

MISSIONS

- **Le service opérations neuves et réhabilitation** assure la conduite des opérations en phase opérationnelle (études, travaux).
- **Le service entretien, maintenance** gère en externe la maintenance des bâtiments et pilote les travaux d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des collèges et bâtiments départementaux. Il propose des actions correctives et préventives. Il assure la réalisation des réaménagements des locaux. Il assure en lien avec la direction de la Logistique ou la direction des Collèges la gestion des demandes de travaux.
- Le bureau gestion administrative et financière assure l'ensemble des missions administratives de la direction : assistance gestion administrative, gestion financière.
- La cellule faisabilité-programme assure la conduite des études préalables de définition des opérations.
- La cellule transition énergétique gère « l'entretien-maintenance » des équipements thermiques et impulse une dynamique d'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments du Conseil départemental.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La réhabilitation du collège Vallis Aéria à Valréas : livraison d'une première partie en 2018

Depuis le printemps 2017, le Conseil départemental réhabilite le collège Vallis Aéria avec pour objectif la remise à niveau de cet établissement construit en 1984.

A la rentrée scolaire 2018-2019, les élèves ont retrouvé un rez-de-chaussée et un CDI entièrement rénovés. En fin d'année 2018, une salle polyvalente flambant neuve a été livrée et des travaux ont été menés sur l'extension de la partie ouest (bureaux, réserves, ateliers, garage, ...).

Le temps des travaux, les cours se sont déroulés dans des

bâtiments provisoires installés sur un terrain communal à proximité. Le premier étage est resté, pour sa part, en activité pendant toute la durée des travaux.

En parallèle à ces travaux, les accès (véhicules légers, vélos et arrêts de bus), le stationnement et la circulation autour de l'établissement ont été améliorés.

Cette opération d'envergure, entièrement financée par le Conseil départemental représentera un budget de l'ordre de 8,6 M€.

• La construction du nouvel Espace Départemental des Solidarités (EDeS) Carpentras GRAVILLE

Pour répondre aux besoins de la population de Carpentras et des communes environnantes, le Conseil départemental a pris la décision en 2013 de construire un second lieu d'accueil, en complément de l'EDeS Carpentras de Lassone. Les travaux qui ont démarré en novembre 2016 ont été réceptionnés en février 2018. La mise en service de ce nouvel EDeS et son inauguration sont intervenues en avril 2018.

Ce nouveau bâtiment, situé boulevard de Gravelle, comprend au rez-de-chaussée, l'accueil du public et à l'étage les locaux et bureaux du personnel départemental. L'ensemble s'organise autour d'un patio central. Quinze places de stationnement ont été aménagées pour l'accueil du public.

Le coût de cette opération, entièrement financée par le Conseil départemental s'élève à 3,9 M€.

• L'aménagement des cours de récréation des collèges

Afin de prendre en compte le bien être des collégiens, le Conseil départemental investit non seulement dans les bâtiments qui les accueillent mais souhaite également leur assurer le meilleur confort possible à l'extérieur, dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

C'est ainsi que la réfection des cours de récréation des collèges Paul Gauthier et Clovis Hugues à

Cavaillon et la réalisation d'un préau au collège Anne Frank à Morières-les-Avignon ont été programmées. Les élèves ont pu bénéficier de ces nouveaux équipements dès la rentrée scolaire 2018-2019.

Le coût de ces opérations, entièrement financées par le Conseil départemental, a représenté pour les deux cours de récréation un budget de 194 000 € et pour le préau un budget de 241 000 €.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « contribuer à une société plus inclusive et solidaire ».

CHIFFRES CLÉS

ENTRETIEN BÂTIMENTS :

- **147 sites entretenus par le Département (dont 25 dédiés à l'Action Sociale, 14 à la Culture, 14 pour la gestion des Routes et 35 Collèges publics).**
- **145 installations contrôlées.**
- **1 577 interventions dont 623 dans les collèges.**

RESTRUCTURATIONS, RÉHABILITATIONS, CONSTRUCTIONS :

- **18 opérations terminées durant l'exercice 2018 dont 6 en Garantie de Parfait Achèvement représentant un coût total d'opération (montant des opérations clôturées) de 4 898 371 €.**

PATRIMOINE :

- **155 sites propriétés du Conseil départemental de Vaucluse.**
- **13 bâtiments loués par le Conseil départemental de Vaucluse.**
- **4 bâtiments vendus.**

ACCESSIBILITÉ :

- **80 bâtiments départementaux recevant du public inscrits dans l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap).**

Pôle Aménagement

292 agents

DIRECTION DES INTERVENTIONS ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Elle est en charge de l'ensemble des politiques d'entretien et d'exploitation du réseau.

MISSIONS

La cellule programmation et contrôle des marchés assure le pilotage des outils financiers et la gestion des procédures des marchés publics.

- **Le service entretien gestion exploitation** met en œuvre la politique d'entretien routier. Il coordonne en lien avec les agences les travaux de grosses réparations et d'entretien des chaussées et des ouvrages d'art. Il assure les travaux de maintien et d'amélioration des équipements de sécurité de la route, ainsi que l'aménagement et l'entretien des dépendances vertes. Il est composé du bureau « Ouvrages d'art » et du bureau des « Équipements de la route et de la sécurité ».

- **Le service prestations internes** assure une mission de support en mettant à disposition des agences les matériels roulants nécessaires à l'entretien et l'exploitation des routes

ainsi que les équipements de protection individuelle des agents. Il intègre un laboratoire routier départemental qui assure une mission de veille technique et de conseil, ainsi que le contrôle de la qualité des travaux réalisés (terrassements, enrobés, bétons).

- **Le bureau gestion du domaine public routier** assure la coordination des actes de gestion (arrêtés de voirie, permissions de voiries, avis sur documents d'urbanisme) et le pilotage du système d'information routier.

- **Les quatre Agences Routières départementales et les onze Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers** assurent la présence territoriale du Département auprès des acteurs territoriaux et des usagers/riverains du réseau routier.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Les travaux de mise en sécurité du pont sur la Durance à Cadenet

Dans le cadre de la politique de surveillance et d'entretien des 1 175 ouvrages d'art de son réseau routier, le Conseil départemental a réalisé des travaux de mise en sécurité du pont traversant la Durance à Cadenet sur la RD 943.

Conformément aux préconisations de l'inspection détaillée de l'ouvrage en 2015, les travaux ont consisté notamment à

remettre en état l'étanchéité du tablier du pont et renforcer les garde-corps existants.

L'opération a coûté 480 000 €, pris en charge à part égale par les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

• La révision du règlement de voirie départementale

Le Conseil départemental, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier, est amené à régler notamment les conditions d'accès, d'occupation et de travaux sur le domaine public routier.

Le règlement de voirie départementale, datant de 2001, nécessitait, afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et techniques d'une part, le développement

durable du territoire d'autre part, et enfin diverses démarches engagées par le Conseil départemental (Vaucluse 2015-2040, Schéma Directeur Départemental des Déplacements, schéma numérique), une refonte menée en concertation avec les directions concernées de la collectivité.

Ces deux actions s'inscrivent dans le cadre de l'axe 1 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse ».

• La réorganisation de l'agence routière de Pertuis

L'agence routière de Pertuis est en charge de l'entretien du réseau routier du Sud Luberon. Pour répondre à une meilleure efficacité d'intervention sur ce secteur étendu entre Caumont-sur-Durance et Beaumont-de-Pertuis, un redécoupage territorial permettant un maillage territorial plus fin a été instauré en créant à Lauris une antenne du

centre routier de Cavaillon. Cette réorganisation s'est faite par un redéploiement des effectifs et des matériels du centre routier de Pertuis, celui-ci prenant le nom de centre routier du Pays d'Aigues, et recentrant ses actions sur les communes au Sud Est du Luberon.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « refonder une gouvernance partenariale ».

CHIFFRES CLÉS

ENTRETIEN DES ROUTES :

• **2 330 kms** de Routes Départementales entretenues pour un montant global de **22,5 M€** :

- **7,99 M€** en fonctionnement.

- **19,36 M€** en investissement.

• **2 454** murs et ponts gérés par le Département.

• **130 kms** de chaussée renouvelée.

AGENCES ROUTIÈRES :

Le Département s'appuie sur **4 Agences Routières** sur le territoire, organisées en **11 Centres d'Entretien et d'Exploitation Routiers (CEER)** :

• Carpentras : **3** CEER, **751** kms de RD.

• Isle-sur-la-Sorgue : **2** CEER, **638** kms de RD.

• Pertuis : **2** CEER, **401** kms de RD.

• Vaison-la-Romaine : **4** CEER, **540** kms de RD.

LES AGENCES ET CENTRES

ROUTIERS ONT RÉALISÉS EN 2018 :

• **30 219 kms** de fauchage.

• **14 810** interventions de patrouillage.

• **619** tonnes d'enrobés à froid.

• **3 347** journées consacrées à l'entretien des dépendances vertes.

• **3 970** journées consacrées à l'entretien de la signalisation routière.

MATÉRIELS :

• **54** camions et fourgons bennes.

• **42** fourgons.

• **30** tracteurs débroussailleurs.

• **17** tractopelles et chargeurs.

Pôle Aménagement

33 agents

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ROUTIER

Elle pilote l'ensemble des opérations d'aménagement du réseau. Les projets ayant un impact sur la géométrie du réseau ont vocation à être traités par cette direction.

MISSIONS

- **Le service travaux** assure la mise en œuvre en phase travaux des opérations d'investissement les plus importantes, d'autres chantiers pouvant être confiés aux agences routières. Dans ce cadre, il veille à la bonne exécution technique des chantiers et à leur suivi financier.
- **Le service maîtrise d'ouvrage** est en charge de la maîtrise d'ouvrage des opérations de modernisation du réseau routier départemental, de sécurisation et d'aménagement des entrées et traversées d'agglomération et des projets départementaux de véloroutes.
- **Le service études et hydraulique** porte les missions de maîtrise d'œuvre études des projets routiers pour le compte des conducteurs d'opérations. Il assure en outre en lien avec la direction du Développement et des Solidarités territoriales, le suivi

des dossiers de sécurisation de l'eau potable et d'irrigation. Il est composé :

- **d'un bureau des études générales** en charge des études en amont des projets : observation et études prospectives en lien avec les évolutions territoriales, schémas d'itinéraires, etc. ; étude de faisabilité des projets de voies nouvelles ; réalisation des études d'impact ou études environnementales et préparation des enquêtes publiques en lien avec les conducteurs d'opérations.
 - **d'un bureau d'études opérationnelles** qui réalise en régie une partie des études techniques des projets routiers portés par la direction et coordonne l'action des bureaux d'études en agence.
- **La cellule programmation** intègre les fonctions de perception des recettes.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La mise en œuvre d'enrobés phoniques sur RD 907, 225 et 942

Courant 2018, deux importants chantiers de rénovation de chaussée sur l'axe à 2x2 voies Avignon – Carpentras ont été livrés.

Ces voies ont été recouvertes d'enrobés phoniques, permettant une réduction des émissions sonores dues au trafic routier.

Le Conseil départemental a fait ce choix afin d'améliorer

la qualité de vie des vauclusiens, riverains de ces infrastructures, dans un secteur particulièrement sensible compte tenu de la densité urbaine traversée et de l'intensité du trafic routier supporté.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, adopté le 18 mai 2018 par le Conseil départemental.

• L'engagement de deux opérations majeures de dénivellation de carrefours sur RD 942

La RD 942, axe à 2x2 voies reliant Avignon à Carpentras, est le principal vecteur économique du Département.

Outre les deux centres urbains desservis, cette voie permet un accès de qualité et sécurisé à l'autoroute A7.

Elle connaît donc un accroissement régulier de fréquentation lié au développement économique et démographique des communes traversées.

Dans ce contexte, deux échangeurs plans (Monteux et entrée Sud-ouest de Carpentras) restaient à aménager

pour s'adapter au trafic routier à venir.

C'est donc concomitamment que ces travaux ont débuté mi-2018 pour un achèvement prévu à l'été 2019 pour l'aménagement de Montoux et à l'automne 2019 pour celui de Carpentras.

Les travaux consistent en une dénivellation du trafic routier principal (création d'ouvrages d'art) afin de limiter l'usage des carrefours plans à la desserte locale.

• La signature des conventions relatives à la réalisation des sections 1 et 2 de la déviation de la RN 7 à Orange

La déviation de la RN 7 à Orange est un projet porté par l'État depuis plusieurs décennies.

Le Conseil départemental a souhaité mobiliser d'importants moyens pour dynamiser cette opération et offrir ainsi une déviation pour les poids lourds empruntant actuellement la RD 977 en traversée de Violès.

Ainsi, le Conseil départemental a proposé un engagement financier exceptionnel (41,67 %) et le portage temporaire de maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Ce sont donc trois conventions qui ont été votées par l'Assemblée départementale le 23 novembre 2018 :

- une convention de transfert temporaire de

maîtrise d'ouvrage de l'État au bénéfice du Conseil départemental,

- une convention relative au financement de l'opération avec l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange et la ville d'Orange,
- une convention avec l'État relative à l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier.

Ces trois actions s'inscrivent dans le cadre de l'axe 2 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « soutenir la structuration de territoires de proximité ».

CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT ROUTIER :

- **27,92 M€** ont été investis sur les aménagements routiers (soit +18% par rapport à l'exercice 2017) dont :

- **0,67 M€** pour les vélos routes.
- **26,04 M€** pour le réseau routier départemental.
- **1,21 M€** consacrés aux travaux hors réseau départemental.

- **19 opérations** d'aménagement livrées parmi lesquelles :

- **7,15 M€** ont été consacrés à la mise en œuvre d'enrobés phoniques sur les RD 907, 225 et 942.
- **5,23 M€** ont été investis sur l'engagement de deux opérations majeures de dénivellation de carrefours sur la RD 942 à Montoux et sur la liaison RD 235 avec la RD 942 à Carpentras.

Conseil départemental
de Vaucluse

646 agents

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions de ce Pôle. Il s'appuie sur quatre missions:

- La mission d'appui budgétaire, logistique, marchés, commande publique, bâtiments.

- La mission d'appui ressources humaines, qui, en lien avec la Direction des Ressources Humaines, assure le contrôle et le suivi des enveloppes budgétaires RH déconcentrées au niveau du Pôle, des tableaux de bords mensuels, la gestion prévisionnelle des emplois, l'évolution des carrières, l'analyse des mutualisations et redéploiements à l'échelle du Pôle, le dispositif d'accompagnement à l'emploi. Le relais RH est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des directions du Pôle. Compte tenu qu'environ 70 % de l'effectif du Pôle est lié aux collèges, il met en place des

process pour garantir le maintien de la réactivité afin d'apporter des solutions sur la gestion des Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement.

- La mission d'appui informatique, nouveaux applicatifs, systèmes d'information, e-administration.

- La mission d'appui juridique, procédures internes et pilotage du soutien aux associations (enregistrement, orientation, dossiers bureaux, contrôle).



Pôle Développement

61 agents

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

Elle contribue à la mise en oeuvre de la politique culturelle du Conseil départemental, afin de favoriser l'accessibilité à la culture pour tous les Vauclusiens, de compenser les déséquilibres géographiques, calendaires et thématiques, de développer des actions de proximité, de mise en valeur du patrimoine vauclusien, de veiller à la coordination et à la mutualisation des ressources, de permettre la professionnalisation des acteurs de la culture et enfin de favoriser la mise en réseau.

MISSIONS

- **Le service prospective et soutien aux acteurs culturels**

met en œuvre la politique culturelle votée par l'Assemblée départementale et précisée dans les divers schémas départementaux de développement culturel ou d'enseignement artistique.

À ce titre, il instruit les demandes de subvention en faveur des associations, conservatoires/écoles de musique, de l'éveil musical en milieu scolaire primaire rural et en milieu spécifique, les bourses « arts plastiques » et les dossiers particuliers.

Il met en place des outils opérationnels d'évaluation artistique et financière des structures.

- **Le service de la conservation départementale** exerce une responsabilité scientifique, technique, administrative sur cinq musées départementaux et un musée associé par convention. Il participe à leur valorisation culturelle et touristique. Il apporte du conseil, de l'expertise, de l'accompagnement technique et financier aux projets menés par les communes, associations et privés pour leurs musées, leurs collections ou leur patrimoine in situ non protégé.

Il met en réseau les institutions muséales présentes sur le territoire départemental en épaulant les «petits» musées dépourvus de personnel qualifié, en particulier les collections « Musée de France » sans conservateur.

Il assure de la formation dans les domaines de la conservation au sens large.

Il se compose de deux bureaux :

- le bureau des Collections, du Patrimoine et de la Recherche ;
- le bureau de la Coordination, des Publics et du Développement.

- **Le service archéologie** assure la gestion préventive du patrimoine (fouilles, diagnostics), les interventions sur les sites menacés, la valorisation du patrimoine et contribue à des actions de formation. Il réalise aussi des interventions d'archéologie programmée, gère un centre de documentation spécialisé. Ses collaborateurs, participent à des publications, des expositions, des actions pédagogiques et assurent des conférences.

- **Le service des archives départementales** a pour mission d'assurer la collecte, le classement, la conservation, l'inventaire, la communication et la valorisation des archives anciennes et contemporaines départementales ainsi que le contrôle sur les archives publiques, courantes et intermédiaires des services producteurs. Les enjeux contemporains sont ceux de l'archivage électronique, pérenne et sécurisé, et de la mise à disposition des données publiques dans le contexte large de l'Open Data. Il se compose de deux bureaux :

- le bureau des Fonds ;
- le bureau des Publics.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

La direction du Patrimoine et de la Culture a continué de mettre en œuvre une politique patrimoniale et culturelle en lien avec le développement de l'attractivité et de la solidarité territoriales, grâce au soutien maintenu et parfois même conforté aux acteurs du territoire, associations ou collectivités porteuses de projets.

L'année 2018 a vu l'aboutissement de la réflexion sur le Schéma départemental Patrimoine et Culture 2019-2025, qui a été présenté aux élus le 14 novembre 2018, autour de quatre axes inspirés de la stratégie Vaucluse 2025-2040. La délibération d'approbation dudit Schéma a été inscrite à la séance du 25 janvier 2019.

Le dispositif départemental en faveur du patrimoine, approuvé par délibération du 15 décembre 2017, a vu sa concrétisation dans la création, par délibération du 18 mai 2018, de la Commission Patrimoine en Vaucluse, outil de première importance dans le cadre de cette politique publique de protection du patrimoine culturel.

Enfin, cette année 2018 a permis le démarrage effectif des études préalables à la construction du nouveau bâtiment des Archives départementales, approuvée par délibération du 25 mars 2016 ; les diverses phases de restitution par le programmiste ont permis d'établir la synthèse des orientations définitives du projet, présentée dans un programme fonctionnel destiné au lancement du concours de maîtrise d'œuvre en mars 2019 :

- création d'un véritable pôle d'attractivité patrimonial, culturel et citoyen, ayant vocation à accueillir les services départementaux des Archives et de l'Archéologie comme les réserves des musées départementaux ;
- hébergement d'une partie de l'activité et des fonds du service d'Archives du Grand Avignon ;
- possibilité d'une mutualisation à terme avec les Archives municipales d'Avignon ;
- inclusion dans le projet d'un Centre de Conservation et d'étude à vocation départementale pour la conservation et l'accès aux biens archéologiques mobiliers à la charge de l'Etat et la documentation scientifique afférente.

Les actions conduites dans le cadre de la politique culturelle s'inscrivent dans le cadre de l'axe 1 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse ».

CHIFFRES CLÉS

ACTIONS SCIENTIFIQUES :

- **16 inventaires d'archives mis en ligne.**
- **21 actions d'accompagnement scientifique, de communes diagnostiquées et/ou ayant fait l'objet d'un inventaire.**
- **18 publications scientifiques et de rapports finaux d'opérations de fouille archéologique.**

ACTIONS VIS-À-VIS DU PUBLIC :

- **33 173 visiteurs dans les expositions organisées par le Conseil départemental.**
- **454 ateliers pédagogiques organisés.**
- **95 947 visiteurs uniques du site internet des archives.**
- **1 030 recherches par correspondance pour les archives.**

DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS :

- **414 mètres linéaires d'archives entrées.**
- **1 019 735 vues de documents numérisés sur le site Internet.**
- **25 110 pièces des fonds conservés.**
- **922 acquisitions pour les bibliothèques des musées, archives et de l'archéologie.**

INTERVENTIONS EN FAVEUR DES TERRITOIRES :

- **30 dossiers traités de soutien à la restauration (Commission Patrimoine en Vaucluse et Patrimoine rural non protégé).**
- **132 dossiers traités au titre de l'archéologie (archéologie préventive, archéologie de suivi, archéologie programmée, avis et conseil).**
- **102 411 € de recettes dans le cadre de chantiers de fouilles archéologiques.**
- **165 jours d'interventions extérieures des archivistes communaux pour 30 collectivités (communes, intercommunalités) ou hôpitaux.**

SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS :

- **37 structures d'enseignement artistique soutenues pour un montant de 255 704 €.**
- **3 569 250 € de subventions de fonctionnement versées aux acteurs culturels.**

Pôle Développement

89 agents

DIRECTION DE L'INSERTION, DE L'EMPLOI, DES SPORTS ET DE LA CITOYENNETÉ

Elle est centrée sur l'insertion professionnelle et la citoyenneté (sport, éducation populaire, lecture publique). L'objectif est notamment d'améliorer le retour à l'emploi, que ce soit l'emploi salarié ou l'entrepreneuriat, en créant des passerelles entre l'insertion par l'économique, l'emploi, l'économie sociale et solidaire, et en mobilisant tous les leviers relevant de compétences départementales qui peuvent concourir à l'intégration, au vivre ensemble...

MISSIONS

- **Le service droits au revenu de solidarité active (RSA)** instruit et prend toutes les décisions en matière d'ouvertures et de fermetures des droits au RSA, non subdélégués à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et à la Mutualité Sociale Agricole (MSA), ainsi que les décisions de réintégration dans le dispositif, après une sortie suite à une sanction. Il gère les indus et les demandes de remises gracieuses des créances non subdéléguées à la CAF ou à la MSA. Tout en étant un lieu de ressources pour l'ensemble des intervenants du dispositif RSA, il délivre également les agréments relatifs à l'instruction administrative des demandes RSA. Le service assure le contrôle des droits et devoirs des allocataires du dispositif et le traitement des dossiers présentant une suspicion de fraude. En outre, il examine tous les recours gracieux et contentieux.

- **Le service insertion, emploi, jeunesse** gère l'ensemble des dispositifs et partenariats des domaines de l'insertion : contractualisation, suivi, orientation, référencement des allocataires du RSA, contrats aidés, mobilisation des acteurs de l'insertion sur les actions favorisant l'employabilité, communication autour de l'offre d'insertion, suivi des actions relevant de l'insertion par l'activité économique, actions de soutien à la mobilité. Le service comprend le « bureau territorial de l'insertion, de l'emploi et de la jeunesse » qui regroupe les équipes territoriales insertion, emploi, jeunesse.

.../...

MISSIONS

- **Le service livre et lecture** est chargé de la mise en oeuvre de la politique départementale en matière de livre et lecture. Il accompagne un réseau de 102 bibliothèques (informations, conseils, expertises, apports de documents, formations, prêt d'expositions, dispositif de subventions) via des conventions passées entre le Conseil départemental et les communes concernées.

Il mène des actions en partenariat avec des acteurs de terrain qui oeuvrent en faveur de la lecture, des pratiques d'écriture et de la lutte contre l'illettrisme (une journée petite enfance, une formation « lecture, écriture » à destination des animateurs des accueils de loisirs sans hébergement, la formation des intervenants de l'opération lire et faire lire, l'organisation du Prix départemental de lecture à voix haute pour les élèves de 6^e et de 5^e). Il se compose de deux bureaux : « ressources » et « développement des collections, des publics et des territoires ».

- **Le service sports et éducation populaire** assure la mise en oeuvre des politiques de développement sportif (schéma départemental des équipements sportifs, schéma des activités de pleine nature, soutien au mouvement sportif, gestion de la maison départementale des sports, organisation de manifestations) et l'appui à l'éducation populaire (centres départementaux de plein air et de loisirs, accueil de loisirs sans hébergement). Il est organisé autour de deux bureaux : « animation des activités de pleine nature » et « prospective et soutien aux acteurs du sport et de l'éducation populaire ».

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Le Plan de contrôle du Revenu de Solidarité Active (RSA)

Dans un contexte économique contraint et au regard de l'évolution du budget départemental dédié à l'allocation du RSA, sur l'année 2018, un groupe de travail, animé par le service Droits au RSA et constitué de la direction des Finances, de la direction des Affaires Juridiques, de la direction des Systèmes d'Information, du service Contrôle de Gestion et du service Insertion Emploi Jeunesse de la direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté a été mis en place.

L'objectif de ce groupe de travail a été de reprendre l'ensemble des dispositions générales et spécifiques relatives au RSA et d'élaborer un document y afférent.

Après plusieurs réunions de travail et de concertation avec des partenaires extérieurs, un document appelé « Plan de

contrôle du Revenu de Solidarité Active » a été élaboré puis adopté par le Conseil départemental le 23 novembre 2018.

Dans ce document, sont ainsi repris le cadre législatif et réglementaire national de gestion de l'allocation RSA. Ce plan de contrôle présente les déclinaisons départementales qui en sont faites notamment en ce qui concerne le contrôle des droits et devoirs des allocataires du RSA (faits conjointement avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole), le traitement des dossiers présentant une suspicion de fraude, le traitement des demandes de remises de dette et le processus de recouvrement des indus. Il sera progressivement mis en œuvre en 2019.

• Lancement de la plateforme emploi départementale JobVaucluse

Le 1^{er} novembre 2018, le Conseil départemental a ouvert la plateforme jobvaucluse.fr gratuite qui permet de mettre en relation les recruteurs et les bénéficiaires vauclusiens du RSA.

Basé sur le principe de la géolocalisation, ce site de rencontre au service de l'emploi facilite la tâche des recruteurs comme des bénéficiaires grâce à une mise en relation directe.

Son lancement est le fruit de plusieurs mois de travail des services de la collectivité. JobVaucluse concrétise la volonté du Conseil départemental de redéfinir les objectifs de sa

politique d'insertion en mettant l'accent sur les droits et devoirs des bénéficiaires du RSA tout en les encourageant à être acteurs de leur parcours vers l'emploi.

Après plus de 2 mois d'ouverture, le bilan de l'activité est :

- 3500 bénéficiaires du RSA inscrits ;
- 470 offres d'emploi déposées par les 175 entreprises référencées ;
- 24 emplois concrétisés.

CHIFFRES CLÉS

INSERTION :

- **99 807 468 €** versés à **15 252 Foyers** au titre du Revenu de Solidarité Active.

EMPLOI :

- **849 emplois** aidés cofinancés Etat-Département par Convention Annuelle d' Objectifs et de Moyens pour **1 566 477 €**.

SPORT :

- **107 manifestations sportives** soutenues pour **322 100 €**.
- **532 associations sportives** soutenues pour **1 310 291 €**.
- **261 journées d'hébergement** dans les Centres Départementaux de Plein Air et de Loisirs de Sault et de Fontaine-de-Vaucluse et **96 groupes accueillis**.

LECTURE PUBLIQUE :

- **137 070 livres prêtés** aux **101 bibliothèques** du réseau.
- **77 bibliothèques informatisées** soit **75 %** du réseau.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Adoption et mise en œuvre du Schéma de développement du Sport

Le sport est partout et en pleine évolution de par l'individualisation des pratiques. Il est au croisement des politiques d'éducation, d'insertion, de santé, de bien-être et d'aménagement du territoire. Son organisation représente donc un enjeu central pour la société et nécessite la mise en place de politiques innovantes.

Avec l'adoption en novembre 2018 d'un schéma de développement du sport, le Conseil départemental a souhaité développer une stratégie collective fondée sur les principes de mutualisation, d'interaction et la définition d'un langage commun.

Ce schéma 2019-2022 construit autour de 3 grands axes et reposant sur 5 objectifs stratégiques à la hauteur des enjeux de l'accompagnement et du développement du sport dans le département a pour ambition :

- de continuer à soutenir le mouvement sportif vaclusien ;
- de jouer un rôle moteur dans l'organisation de la concertation et de la gouvernance du sport à l'échelon départemental ;
- d'affirmer sa compétence pleine dans le cadre des Activités de Pleine Nature ;
- d'améliorer la communication sur ses interventions à destination des vaclusiens.

Les trois actions présentées s'inscrivent dans le cadre de l'axe 3 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « contribuer à une société plus inclusive et solidaire ».

Pôle Développement

411 agents

DIRECTION DES COLLÈGES

Elle assure comme seule mission le suivi des activités des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ) en prenant en compte leur spécificité de culture (éducation nationale) et de fonctionnement (périodes de fermeture, double autorité fonctionnelle et hiérarchique).

MISSIONS

Elle gère, avec la **mission d'appui ressources humaines**, les Agents Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en poste dans les collèges. Elle exerce une autorité hiérarchique sur ces personnels et veille à ce que les missions d'accueil, d'hébergement et d'entretien des collèges soient assurées.

Par sa mission restauration, elle a en charge la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas servis aux collégiens. Elle est également support technique dans l'application des recommandations du groupe d'études des marchés de restauration collective de nutrition ainsi que dans la mise en place et le suivi du plan de maîtrise sanitaire de l'HACCP. Elle apporte son assistance dans l'organisation du travail des équipes, le choix des équipements de restauration et la gestion des situations de crise. La sectorisation des collèges fait partie des compétences obligatoires, mission exercée par la direction.

- **Le service programmation et investissements des collèges** a en charge les travaux, le numérique et les équipements mobiliers des collèges. À ce titre, il assure la programmation des travaux, des référentiels techniques, coordonne avec la direction des Bâtiments

et de l'Architecture le suivi des dossiers en lien avec les missions de cette dernière, participe aux commissions techniques, assure la gestion des dotations pour travaux et la convention de main unique avec la Région pour les collèges en cité mixte. Il équipe les collèges (plans d'équipement, référentiels, marchés d'équipement...), élabore et pilote le schéma directeur TICE.

- **Le service pilotage et vie des collèges** assure la gestion financière, des actions d'accompagnement pédagogique, des aides à la personne et des collèges privés sous contrat d'association. À ce titre, il suit le fonctionnement administratif et financier des collèges : dotation de fonctionnement des collèges publics, subventions et aides financières, politique tarifaire de restauration, contrôle de la légalité des actes des collèges publics, et pour les collèges privés, forfait d'externat part matériel, forfait d'externat part personnel, aide à l'investissement, autres aides. Il pilote et met en oeuvre les actions éducatives initiées par le Conseil départemental et soutient les initiatives des établissements.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Le Schéma Directeur TICE 2 - 2017-2021 (SDTICE)

Le SDTICE 2 propose un véritable plan de développement du numérique éducatif dans les collèges, en s'appuyant sur les points forts du Réseau d'Initiative Publique (RIP) porté par le Conseil départemental dont la mise en œuvre est confiée à Vaucluse Numérique par délégation de service public.

Le Conseil départemental poursuit son action en faveur du développement des nouvelles technologies et le transfert progressif de la compétence de maintenance des réseaux informatiques des collèges publics.

• Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges publics/déploiement

Durant l'année scolaire 2017-2018, le Conseil départemental a mis en place à titre expérimental, une action de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les demi-pensions de trois collèges pilotes. Fort de cette expérience, ce modèle est déployé dans 19 collèges publics du département en 2018-2019.

La candidature du Conseil départemental de Vaucluse a été retenue par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de l'appel à projet lancé par ces institutions. Le projet du Département qui a été retenu, d'un montant total de 203 000 €, sera subventionné à hauteur de 66,70 %.

Dans chaque établissement, un comité de pilotage, constitué de représentants de la communauté éducative et d'élèves délégués met en œuvre la démarche proposée. Des pesées de ce qui n'est pas consommé et qui part à la poubelle sont effectuées en début d'année afin de mesurer le taux de gaspillage. L'établissement met en œuvre des actions pour réduire ce gaspillage et procède ensuite à de nouvelles pesées afin de mesurer leur efficacité.

Le Conseil départemental met à disposition de chaque collégien un fascicule sur le gaspillage alimentaire ainsi qu'un film tourné avec des élèves, disponible sur Youtube. Enfin, une association interviendra dans chaque collège afin de sensibiliser les collégiens sur le sujet.

CHIFFRES CLÉS

COLLÈGES ET COLLÉGIENS :

- **22 657** collégiens dans les **41** collèges publics vauclusiens à la rentrée 2018.
- **5 980** collégiens dans les **13** collèges privés à la rentrée 2018.
- **406** agents départementaux dans les collèges publics au 31/12/2017.

COLLÈGES PUBLICS - TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS :

- **2** opérations lourdes de construction/réhabilitation réalisées pour **7 443 531 €**.
- **2 446 029 €** consacrés à l'investissement et **887 605 €** aux dépenses de fonctionnement pour travaux d'entretien et de maintenance.
- **543 626 €** de matériels et mobiliers et une dotation de **360 066 €** pour des travaux d'entretien.
- **595** ordinateurs installés dans les collèges publics.

DEMI-PENSION :

- **1 692 693** repas servis.
- **434** élèves bénéficiaires d'une aide à la demi-pension dont les parents perçoivent le RSA pour **90 091 €**.

BOURSES DEPARTEMENTALES :

- **7 675** collégiens boursiers pour un montant total de **632 610 €**.

ACTIONS ÉDUCATIVES :

- **194 250 €** consacrés aux actions éducatives pour les collégiens.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Reprise de la demi-pension du collège Jules Verne au Pontet

Gérée par la commune du Pontet, cette demi-pension est restée une exception jusqu'à la rentrée de septembre 2018. Une négociation de plus de deux années avec la municipalité, a abouti à la reprise de ce service, par le Conseil départemental.

Jusque-là, le Conseil départemental versait à la commune une dotation annuelle de 75 000 €, destinée à couvrir les frais de personnel supportés par celle-ci, comme le prévoyait la convention de gestion passée entre les deux collectivités.

Ce projet a nécessité une collaboration avec la Mission d'appui RH du pôle Développement, la direction des Ressources Humaines, et la direction des Bâtiments et de l'Architecture en interne, ainsi qu'avec les services de

l'Education nationale.

Un chef de cuisine a été recruté au sein de l'établissement et l'ensemble du personnel a dû être formé à ses nouvelles missions.

Des travaux de rénovation ont été réalisés d'août à novembre 2018, pour un montant total de 117 078 €.

Enfin, côté logistique, les collégiens ont été transportés vers le collège Alphonse Tavan pour le déjeuner, pendant la durée des travaux, impliquant les personnels administratifs des deux établissements impactés.

À la rentrée des vacances de la Toussaint, les collégiens pontétiens ont été accueillis dans leur nouvelle demi-pension, les repas préparés par le personnel ATTEE départemental.

Ces trois projets s'inscrivent dans le cadre de l'axe 2 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « soutenir la structuration de territoires de proximité ».

Pôle Développement

70 agents

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Elle regroupe les politiques publiques en matière d'aménagement et de développement territorial afin de favoriser des transversalités et synergies, autour d'une seule entrée, celle des dynamiques territoriales.

MISSIONS

- **Le service aménagement de l'espace, agriculture, environnement** est organisé autour de 3 bureaux :

- **Le bureau environnement** (eau et rivières, espaces naturels et paysages, éducation à l'environnement)
- **Le bureau aménagement de l'espace agriculture** (urbanisme, foncier agricole, aides à l'agriculture et dispositifs départementaux pour l'assainissement et l'eau potable) ;
- **Le bureau habitat, énergie**, (PDH, PDALHPD, aides à la pierre, lutte contre la précarité énergétique et de la transition énergétique...).

- **Le service laboratoire départemental** pour la sécurité sanitaire des aliments et l'épidémiologie des maladies animales auprès des communes, administrations, agriculteurs, industries, artisans, restauration, grande distribution, particuliers.

Il est composé de 3 bureaux et d'une mission support :

- **Le bureau hygiène alimentaire** réalise dans les restaurants et les commerces soit des autocontrôles à la demande, soit des inspections sanitaires ;
- **Le bureau relations clients** assure la prospection commerciale, l'audit, le conseil et le suivi administratif et financier des clients ;
- **Le bureau biologie vétérinaire** assure la surveillance des maladies réglementées, de l'antibiorésistance animale et de la faune sauvage ;
- **La mission support** en matière de qualité, métrologie et informatisation a en charge le suivi et l'actualisation des pratiques et le suivi des projets informatiques.

MISSIONS

- **Le service prospective et soutien aux territoires** anime des démarches prospectives en matière d'aménagement et de développement durable (Vaucluse 2025-2040, Agenda 21...), le partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse et le Conseil en Architecture Urbanisme, et Environnement.

Il est organisé autour de deux missions :

- **La mission Europe** assure conseil, suivi et accompagnement des porteurs de projets sollicitant des cofinancements européens ;
- **La mission accompagnement des collectivités locales** met en place des politiques d'aides à l'investissement en direction des communes et des établissements publics de coopération intercommunale.

- **Le service attractivité et développement territorial** a en charge l'aménagement numérique du territoire, le développement du tourisme et de la promotion territoriale (en lien avec Vaucluse Provence Attractivité), du vélo et la mise en oeuvre du Plan Départemental Itinéraires de Promenade et de Randonnée et du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires. Il assure le suivi des grands projets structurants notamment inscrits au CPER (Université, port du Pontet, plateforme trimodale de Courtine,...) et accompagne les intercommunalités dans leurs projets de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises via le dispositif Ecoparc Vaucluse.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Renouvellement de la convention de gestion du Fonds Social Européen (FSE) pour la période 2018-2020

Le Conseil départemental a souhaité renforcer l'effet levier de son accompagnement des bénéficiaires du RSA en mobilisant le FSE. À ce titre, il est organisme intermédiaire de gestion d'une subvention globale FSE pour la période 2014-2020. En 2018, il a renouvelé sa convention de gestion du FSE avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) pour la période 2018-2020, pour un montant

de subvention de 5 987 032,80 € dont sont bénéficiaires à la fois les porteurs de projets externes et les services du Département. Le service Prospective et Soutien aux Territoires a conjointement traité la poursuite de la gestion du FSE pour la période 2015-2017, la formalisation et le dépôt de la demande de subvention 2018-2020, dont la convention a été signée au début du second semestre et la programmation des premiers projets pour l'année 2018.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « contribuer à une société plus inclusive et solidaire ».

• Clôture de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) du Tricastin

Après la clôture de l'AFAF de la Plaine d'Orange qui a été effective le 4 octobre 2017, c'est le 27 mars 2018 que la phase « plan d'échanges des parcelles » pour le « remembrement du Tricastin Vauclusien » a été clôturée.

Ces 2 opérations, lancées en 2011, afin de compenser l'impact de la ligne du TGV Méditerranée, ont permis une réorganisation de la plaine agricole du Rhône, par le regroupement des parcelles. L'AFAF du Tricastin Vauclusien concerne 4 communes : Mondragon, Lamotte-du-Rhône, Bollène et Lapalud sur 1 277 ha.

Au terme de la phase d'échanges, réalisée par un cabinet de géomètre, le nombre de parcelles cadastrales est passé de

2 988 à 778. La surface moyenne des parcelles cadastrales a été multipliée par 3, passant de 0 ha 42 à 1 ha 63.

7 réunions de Commissions Intercommunales d'Aménagement Foncier (CIAF) et de multiples réunions de sous commissions ont été nécessaires pour valider ce plan d'échanges. Sur cette opération, aucun contentieux n'est à ce jour à déplorer, ce qui atteste de la qualité du projet d'aménagement. Le service de la Publicité Foncière est en cours de vérification du procès-verbal définitif.

Les travaux connexes vont être engagés.

CHIFFRES CLÉS

PROTECTION RESSOURCES EN EAU :

- **28 points de suivi de la qualité de l'eau.**
- **1 770 758 € d'aides attribuées aux Syndicats de bassin versant.**

PROTECTION RESSOURCES NATURELLES :

- **18 Espaces Naturels Sensibles en Vaucluse** représentant **1 630 hectares** dont **11** sont aménagés et ouverts au public.
- **124 kms** de véloroutes et **66 kms** de voies vertes entretenues.

HABITAT :

- **148 logements** produits grâce à **345 733 €** de subventions versées aux bailleurs publics.
- **93 logements réhabilités** grâce à **146 800 €** de subventions versées aux bailleurs publics.
- **151 propriétaires occupants aidés** pour **226 971 €**.
- **211 opérations de rénovation thermique** de logements subventionnés.
- **309 867 €** consacrés à la rénovation thermique et à l'installation d'équipements fonctionnant aux énergies renouvelables.

AGRICULTURE :

- **19 jeunes agriculteurs soutenus** pour un montant versé de **56 996 €**.
- **369 330 €** de soutien à **48 projets d'Agritourisme** valorisant le territoire vauclusien et ses produits.
- **471 228 €** de soutien à **24 projets de développement de l'agro-écologie**.
- **381 830 €** de soutien à **11 projets d'investissement d'industries agro-alimentaires**.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Assurer la sécurité alimentaire des repas distribués aux élèves dans les collèges départementaux

Le service laboratoire départemental assure depuis plusieurs années les prélèvements et le suivi microbiologique des préparations élaborées, assurant ainsi la qualité sanitaire des repas servis aux collégiens.

Les prélèvements de surface permettent également d'assurer le suivi de la qualité du plan de nettoyage et de désinfection.

Le laboratoire est force de proposition et accompagne

la direction des Collèges et l'établissement concerné en proposant des axes d'amélioration.

Durant l'année scolaire 2017-2018, le service laboratoire départemental est intervenu en qualité de prestataire technique du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire dans 2 collèges pilotes en réalisant 2 pesées sur chaque site.

Ces deux actions s'inscrivent dans l'axe 1 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse ».

LABORATOIRE/SANTÉ ANIMALE :

- **1 973** dossiers de recherches parasitologiques, bactériologiques, bactérioscopiques et sérologiques, autopsies et recherches de trichines.
- **21 205** échantillons étudiés.

LABORATOIRE/ HYGIÈNE ALIMENTAIRE :

- **24 394** analyses microbiologiques réalisées.
- **93** audits/formations effectués.
- **1 576** structures collectées (établissements, cantines, restaurants...).
- **1 022** clients en hygiène alimentaire
- **35** collèges suivis sur le département de Vaucluse;
- **693** analyses réalisées pour les collèges.

SOLIDARITÉS TERRITORIALES :

- **12 133 096 €** consacrés à la contractualisation avec les territoires (**86** dossiers).

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE :

- **749** foyers raccordés à la fibre et **684** raccordements professionnels.
- **684** professionnels clients du Réseau d'Initiative Publique Vaucluse numérique.

Conseil départemental
de Vaucluse

914 agents

PÔLE SOLIDARITÉS

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions de ce Pôle. Il s'appuie sur deux relais en charge des missions ressources du Pôle, d'une mission d'appui et de pilotage stratégique et d'un observatoire départemental des Solidarités.

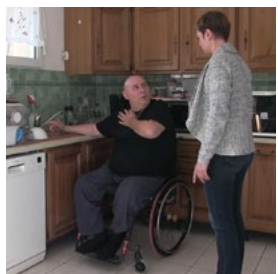
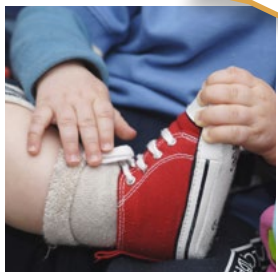
- **La mission d'appui ressources humaines** assure, en interface avec la direction des Ressources Humaines du Pôle Ressources, une mission d'expertise et garantit la mise en oeuvre des procédures RH du secteur social et médico-social. Elle gère l'équipe départementale d'intervention sociale et le dispositif d'accompagnement à l'emploi.

- **La mission d'appui ressources budgétaires et informatiques** assure, en interface avec la direction des Finances du Pôle Ressources, les fonctions budgétaires et les fonctions comptables (hormis pour la direction Enfance Famille qui expérimente une entité de comptabilité intégrée) du Pôle Solidarités. Elle exerce également une mission d'accompagnement en matière d'applicatifs métiers en interface avec la direction des Systèmes d'information du Pôle Ressources pour l'ensemble des directions du Pôle

Solidarités et en prestation de services pour la direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté du Pôle Développement.

- **La mission d'appui et de pilotage stratégique** assure une fonction de veille et d'évaluation du processus organisationnel et d'accompagnement au changement ainsi que les projets juridiques et archivage du Pôle.

- **L'Observatoire Départemental des Solidarités** comprenant l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance (ODPE), assure le recueil des données et l'analyse des évolutions à moyen et long terme des besoins des populations cibles des politiques du Pôle Solidarités.



Pôle Solidarités

549 agents

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

Elle pilote la mise en oeuvre de la politique d'action sociale sur l'ensemble du Vaucluse.

MISSIONS

- **Le Territoire d'Intervention Médico-Sociale (TIMS)** constitue un bassin de vie pour la population vauclusienne. Au nombre de 6, ils sont organisés autour de lieux d'accueil du public, appelés Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS) et permettent un accueil inconditionnel, de proximité, pour tous les publics du service social départemental.

- **Les EDeS** sont des services de proximité à disposition du public et d'un territoire. Au nombre de 15 sur le département et de 3 antennes, ils sont constitués d'équipes pluridisciplinaires et regroupent les missions d'accueil et d'accompagnement des publics en difficultés sociales, la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la prévention des familles, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), la prévention des exclusions.

- **Le service prévention des exclusions** assure en lien avec les territoires, l'accompagnement des personnes au titre du Fonds Départemental Unique Solidarité Logement (FDUSL), ainsi que l'animation du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes

(FDAJ). Dans une volonté de garantir la dynamique de travail et la transversalité de l'action sociale territoriale, ce service qui assure un lien hiérarchique sur les équipes territoriales en charge de l'accompagnement au logement tisse un lien fonctionnel avec les équipes territoriales insertion et jeunesse rattachées hiérarchiquement au service insertion emploi jeunesse du Pôle Développement.

- **Le relais logistique** contribue au bon fonctionnement logistique des EDeS.

- **Le conseil technique en travail social** est garant de la cohérence départementale s'agissant des principes de mise en oeuvre du travail social et des dispositifs sociaux et médico-sociaux.

- **La mission politique de la ville** suit et coordonne les politiques contractuelles au titre des contrats de ville sur les communes intéressées.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• 2018, l'année du déploiement de l'organisation territoriale de l'action sociale départementale

La structuration des Territoires d'Interventions Médico-Sociales (TIMS) au travers du maillage territorial porté par les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS) est devenue le véritable relais dans le cadre de la stratégie départementale de renforcement des proximités pour les usagers au quotidien. Cette structuration permet également de consolider les solidarités à l'échelle des bassins de vie des vauclusiens.

3 axes ont été mobilisés :

1- l'identification des EDeS comme un réseau de lieux d'accueil et d'accompagnement des populations en difficulté au travers de 18 lieux d'accueil, dont les priorités sont l'équité de traitement et la proximité au sein des bassins de vie. Les permanences

sur les communes ont été massivement déployées afin de répondre à l'exigence de proximité à travers de nouveaux outils de travail pour les agents : « outils nomades ».

2- l'accueil de tous les publics vauclusiens au sein des EDeS avec un travail en transversalité avec l'ensemble des directions du Conseil départemental permettant des réponses adaptées et globales. Ce chantier a été ouvert avec l'accueil des publics relevant de la MDPH dans les EDeS.

3- l'adaptation de locaux à l'accueil du public avec une politique de réhabilitation ou de réinstallation ambitieuse des lieux d'accueil.

Ce projet s'inscrit dans les axes 2 et 3 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « soutenir la structuration des territoires de proximité » et « contribuer à une société plus inclusive et solidaire ».

• L'efficacité de l'intervention du Conseil départemental en matière de développement social local

La refonte de l'intervention du Conseil départemental en matière de financement du développement social local a été mise en place en passant d'une logique de financement de la politique de la Ville, à un financement de la politique

des villes. Le souci d'efficacité, d'équité et de transversalité de nos financements a été privilégié afin de démontrer à nos partenaires une cohérence de nos accompagnements.

CHIFFRES CLÉS

L'ACCUEIL DU PUBLIC :

- **138 653** personnes accueillies par les services de l'action sociale sur l'ensemble du Vaucluse.

LES INTERVENTIONS SOCIALES :

- **14 551** demandes d'aides financières ont été instruites.

AIDE AU LOGEMENT :

- **2 074** dossiers Fonds Départemental Unique Solidarité Logement accordés.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• L'optimisation de la mobilisation des outils d'accompagnement social

Cette année a été l'occasion pour le service de Prévention des exclusions de poursuivre l'intervention auprès des jeunes 18-25 ans après la refonte du règlement intérieur du Fonds d'Aide aux Jeunes en maintenant la mobilisation envers les jeunes peu ou mal connus.

L'optimisation et l'efficacité de la mobilisation du Fonds

Solidarité Logement et notamment une meilleure prise en compte des demandes d'aide en matière d'énergie et d'eau a permis de finaliser un exercice comptable légèrement excédentaire sur le fonds.

• Econovie : « comment appréhender de façon ludique son budget » ?

Cette action, portée par les TIMS du Comtat Venaissin et Entre Rhône et les Sorgues et destinée aux usagers des EDeS, est conduite par des travailleurs médico-sociaux formés à une approche innovante de l'accompagnement social et budgétaire.

C'est une nouvelle façon de travailler autour du budget, de la vie quotidienne et de la consommation, au travers d'ateliers basés sur des supports visuels.

Ce travail collectif permet d'impulser une dynamique autour d'échanges entre les participants.

D'autre part, cette action engendre l'émergence de prises de conscience vis-à-vis des comportements de consommation.

Elle permet de passer « du juste consommé au consommer juste ».

Ces trois projets s'inscrivent dans l'axe 3 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « contribuer à une société plus inclusive et solidaire ».

Pôle Solidarités

141 agents

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Elle pilote les politiques publiques en faveur de l'enfance et de la famille au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'administration ad hoc.

MISSIONS

- **Le service modes d'accueil** assure l'intégralité de la gestion et de l'encadrement professionnel des assistants familiaux du Département et la gestion centralisée des demandes d'accueil des enfants de l'ASE.
- **Le service tarification contrôle comptabilité** assure la tarification, les contrôles budgétaires de l'ensemble des structures d'accueil de l'enfance, le suivi des projets d'établissements et services et gère la comptabilité de l'ASE et de la PMI.
- **Le service adoption agrément familial** assure la gestion des missions d'adoption et l'agrément des assistants familiaux.
- **Le service enfants et adultes vulnérables** gère l'Antenne de Liaison Enfance en Danger (ALED), la cellule de recueil des informations préoccupantes et la cellule adultes vulnérables. Il assure l'entrée et la prise en charge à l'ASE des mineurs non accompagnés et exerce la représentation judiciaire et l'accompagnement de mineurs victimes.
- **Le service départemental protection maternelle et infantile santé** assure le pilotage départemental des actions menées par les professionnels intervenant sur les EDeS, pour promouvoir la santé de la mère et de l'enfant de 0 à 6 ans. Il soutient la parentalité dans les périodes de vulnérabilité que sont la grossesse et la petite enfance. Il est garant des modes d'accueil individuels et collectifs des enfants de moins de 6 ans, et organise la commission consultative paritaire départementale des assistants maternels et familiaux.
- **Le conseil technique développement prospective** assure un soutien technique et réglementaire en lien avec les procédures, les référentiels et le développement des projets internes et partenariaux de la direction.
- **La mission accompagnement suivi** assure un soutien de la direction et accompagne les services sur tous les processus et procédures du cadre administratif. Elle apporte son appui au bon fonctionnement administratif et financier des services et plus spécifiquement au service départemental de PMI.
- **Les responsables territoriaux ASE** assurent au plan local, les missions relevant de l'ASE conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles et sont garants de leur mise en oeuvre.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La promotion du métier d'Assistant Familial

L'objectif est de recruter des assistants familiaux pour renforcer son dispositif d'hébergement, sachant que le Conseil départemental emploie plus de 330 assistants familiaux et constitue le plus gros employeur d'assistants familiaux.

Pour ce faire, les équipes ont multiplié les partenariats en vue de développer des campagnes d'information sur ce métier complexe mais à haute valeur humaine.

Une campagne d'information a été lancée avec les relais

d'assistantes maternelles; elle se poursuit avec les conseillers de Pôle emploi pour leur faire découvrir ce métier quelque peu singulier afin qu'ils soient en mesure de capter le public potentiellement intéressé. C'est également avec les centres de formation et de bilan de compétences, l'AFPA que les services informent et valorisent ce métier avec le même objectif, susciter de l'intérêt et faire naître l'envie de se lancer.

• Le processus d'acculturation dans le cadre de la protection de l'enfance

Une conférence sur la présentation des besoins fondamentaux de l'enfant a été organisée. Cette journée a réuni plus de 200 professionnels, œuvrant tous et toutes au quotidien à la mission de protection de l'enfance.

L'objectif de cette conférence a été d'engager

l'appropriation par les professionnels de cette nouvelle grille de lecture, enjeu majeur pour légitimer l'intervention des acteurs de la protection de l'enfance dans l'espace privé des familles.

Ces deux projets s'inscrivent dans l'axe 3 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « contribuer à une société plus inclusive et solidaire ».

CHIFFRES CLÉS

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE :

- **1 297** enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance au 31/12/2017.
- **302** enfants suivis dans le cadre d'une Action éducative à Domicile.
- **50** demandes d'agréments de candidats à l'adoption instruites, **11** agréments délivrés.
- **11** pupilles de l'Etat confiées en vue d'adoption.
- **15** demandes traitées dans le cadre de la mission d'accès aux dossiers et **17** pour l'accès aux origines.

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE – SANTÉ :

- **1 145** consultations prénatales.
- **12 183** consultations au bénéfice d'enfants de moins de six ans.
- **4 529** enfants ayant bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle.

ENFANTS ET ADULTES VULNÉRABLES :

- **2 272** Informations Préoccupantes reçues concernant les enfants et **342** concernant les adultes.

TARIFICATION ET CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS :

- **110** visites et rencontres réalisées.
- **97** procédures tarifaires conduites.

Pôle Solidarités

98 agents

DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Elle a en charge l'accueil, l'information, l'orientation, l'évaluation, l'accompagnement et l'instruction des droits des personnes en perte d'autonomie et de leur famille. Elle assure également le maintien en autonomie à domicile des personnes. Elle garantit le cadre juridique et assure l'ingénierie de projet. Elle autorise et tarifie les établissements et services du secteur des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées (PAPH).

MISSIONS

- **Le service prestations est responsable de l'instruction** administrative, du versement et du suivi des prestations en direction des PAPH. Il organise le suivi de l'obligation alimentaire et procède à la saisine du juge aux affaires familiales. Il traite l'ensemble des recours relatifs aux successions et assure le contrôle d'effectivité des prestations.
- **Le service tarification contrôle** assure le suivi annuel des établissements et services PAPH dans le cadre de la tarification, du contrôle, de la clôture des comptes. Il assure la programmation et l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux.
- **Le service évaluation et accompagnement** assure l'évaluation médico-sociale du besoin de compensation pour les publics en perte d'autonomie. Il coordonne ses actions avec celles des partenaires institutionnels concernés par l'évaluation médico-sociale du besoin de compensation. Il assure l'accompagnement du public en perte d'autonomie et la prévention de la perte d'autonomie. Ce service intervient sur l'ensemble du Vaucluse au sein des EDeS.
- **La mission ingénierie de projet** assure le pilotage de projets en lien avec les orientations définies dans le cadre du Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (SDOSMS).
- **Le pool des médecins coordonnateurs de l'évaluation** est une ressource technique dans le domaine de la prévention et du traitement de la perte d'autonomie.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La mise en place des groupes de travail du Schéma départemental de l'autonomie 2017-2022

L'année 2018 a permis de structurer la déclinaison opérationnelle du schéma départemental de l'autonomie 2017-2022 visant à mieux répondre aux besoins des personnes âgées et en situation de handicap, dans une logique de parcours, en adaptant les dispositifs existants et en développant des réponses nouvelles à coûts acceptables pour les usagers et la collectivité. Cette déclinaison s'est traduite notamment par le

démarrage du groupe de travail relatif aux innovations et aux mutualisations en Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), animé par la direction. Ce dernier a dressé un premier état des lieux des pratiques actuelles des ESSMS en matière de projets et réponses nouvelles, de mutualisations et d'identification des freins et des leviers pouvant être mobilisés.

Ce projet s'inscrit dans les axes 2 et 3 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « soutenir la structuration des territoires de proximité » et « contribuer à une société plus inclusive et solidaire ».

• La poursuite des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

Au cours de l'année 2018 a été poursuivie la contractualisation sur le secteur des personnes âgées (9) et des personnes adultes handicapées (5) au travers des CPOM.

Par ailleurs, le Conseil départemental a lancé un appel à projet pour la création d'un EHPAD de 97 lits sur Avignon. Cet établissement offrira 80 lits pour les personnes âgées dépendantes, 10 autres pour les seniors en situation de handicap, 4 places pour des séjours temporaires et enfin 3 lits pour des accueils d'urgence. De plus, il disposera d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places

pour répondre aux besoins des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neurodégénérative. Il ouvrira ses portes au cours du 1^{er} trimestre 2021.

2018 a vu la conclusion d'un CPOM avec un cinquième Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et la mise en œuvre des modalités de suivi. Les engagements pris via cette contractualisation contribuent à renforcer la qualité de la prise en charge et la réduction du reste à charge avec une revalorisation du tarif de prise en charge des actions.

Ces deux projets s'inscrivent dans les axes 2, 3 et 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « soutenir la structuration des territoires de proximité », « contribuer à une société plus inclusive et solidaire » et « refonder une gouvernance partenariale ».

CHIFFRES CLÉS

BÉNÉFICIAIRES :

- **7 149** décisions d'Allocation Personnalisée d'Autonomie prises dans l'année.
- **5 590** personnes âgées bénéficiaires d'une Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile.
- **1 325** adultes et **153** enfants bénéficiaires d'une Prestation de Compensation du Handicap.

TARIFICATION ET CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS :

- **92** établissements pour personnes âgées pour **5 771** places autorisées.
- **68** établissements pour personnes handicapées pour **1 386** places autorisées.
- **165** rapports de tarifications et **103** comptes administratifs analysés.

ADULTES VULNERABLES :

- **103** évaluations adultes vulnérables PA/PH réalisées.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La prise en charge globale de l'utilisateur

La phase II de la réorganisation du pôle Solidarités s'est traduite notamment par une meilleure articulation des directions autour de l'utilisateur en situation de perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap.

Des rencontres entre les équipes du service Évaluation Accompagnement et le service Départemental d'Action Sociale (SDAS) ont permis d'aboutir à des processus novateurs.

Cette prise en charge s'effectue sur la base d'un maillage urbain équilibré. Elle permet la prévention des situations de fragilité pour les personnes en perte d'autonomie et contribue à une refonte de la gouvernance partenariale en accompagnant les stratégies de proximité.

Pôle Solidarités

45 agents

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

MISSIONS

- **La mission équipe pluridisciplinaire médico-sociale** met en oeuvre l'évaluation pluridisciplinaire et globale des demandes individuelles de compensation du handicap.
relatives au soutien à domicile, à l'accueil en établissement, aux orientations scolaires, à l'insertion professionnelle. Elle notifie l'attribution des droits et prestations.
- **La mission gestion administrative, juridique et financière** assure la gestion administrative, financière, juridique et statistique de la MDPH.
- **Le relais accueil handicap** assure une information globale sur les dispositifs, l'orientation, la vérification de la complétude des demandes déposées et apporte une aide à l'élaboration des projets de vie. Ce relais intervient sur la MDPH et sur les EDeS hors Avignon.
- **La mission instruction de la commission des droits pour l'autonomie des personnes handicapées** prend les décisions

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• L'année 2018 a été marquée par :

- Le traitement des premières demandes dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), qui a permis d'associer les différents financeurs.
- La mise en œuvre de l'accueil du public MDPH dans les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS).
- La déclinaison du référentiel des missions de la qualité de service, qui a mobilisé en termes de participation l'ensemble des services de la MDPH.
- La réduction du délai de traitement des demandes de compensation du handicap.

Ces deux projets s'inscrivent dans les axes 2, 3 et 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « soutenir la structuration des territoires de proximité », « contribuer à une société plus inclusive et solidaire » et « refonder une gouvernance partenariale ».

CHIFFRES CLÉS

ACCUEIL :

- **16 388** personnes accueillies physiquement.

COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES (CDAPH) :

- **22 202** décisions prises dans l'année.
- **462** accords d'orientation en établissement et **680** accords d'orientation vers les services d'accompagnement.
- **2 024** décisions de Prestation de Compensation du Handicap adultes rendues et **369** pour les enfants.

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH) :

- **11 707** avis formulés dont **383** avis relatifs au transport scolaire.
- **11 054** avis prononcés pour l'obtention de la Carte Mobilité Inclusion sur décision du Président du Conseil départemental dont **5 950** avis au titre de l'Invalidité ou de la Priorité et **5 104** avis au titre du Stationnement.

CONTENTIEUX :

- **396** décisions prises pour **442** avis de recours contentieux reçus.

Conseil départemental
de Vaucluse

271 agents

PÔLE RESSOURCES

Il pilote les politiques publiques départementales relevant des directions de ce Pôle. Il s'appuie sur un service et une mission d'appui.

• **Le service contrôle de gestion** contribue à améliorer le pilotage de la collectivité, c'est-à-dire le rapport entre les moyens alloués, les objectifs fixés et les réalisations constatées. Son activité est liée de façon privilégiée aux missions des services supports. Le service fournit à la collectivité :

- des outils de pilotage, à travers la collecte des indicateurs d'activité,
- des contrôles externes,
- de multiples contrôles internes (déploiement de la cartographie des risques sur l'ensemble des politiques publiques).

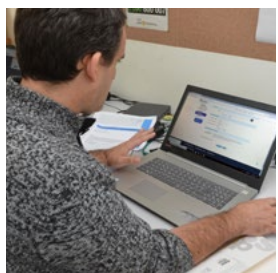
• **La mission d'appui accompagnement au changement** intervient au sein du Pôle Ressources à plusieurs niveaux :

- comme relai (des procédures ou orientations des directions) et parfois comme aide à la décision (du DGA et des directeurs) dans le pilotage de l'activité du Pôle ;
- sur des thématiques récurrentes (évaluation de besoins formulés par les directions ou les agents) ou dictées par l'actualité (transferts de compétences, e-administration,...) ;

- aux plans collectif (traitement des besoins des services) ou individuel (suivi des agents du dispositif d'accompagnement à l'emploi et plus largement du Pôle) ;
- automatiquement (dans le cadre de ses attributions classiques en matière de gestion des ressources humaines, informatiques et budgétaires) ou à la demande du DGA (sur des dossiers urgents ou sensibles).

À l'échelle de la collectivité, la mission est le point de passage obligé pour l'ensemble des services qui souhaitent se restructurer et faire évoluer leur organisation. Elle apporte une assistance sur mesure et des compétences en méthodologie pour :

- comprendre le besoin de changement et identifier le niveau pertinent d'accompagnement ;
- définir les étapes, méthodes, outils et acteurs à mobiliser ;
- assurer le suivi et la coordination entre les différents acteurs du projet de changement ;
- centraliser les rapports aux comités techniques et apporter une aide à leur rédaction.



Pôle Ressources

78 agents

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Elle conçoit et propose une politique d'optimisation des ressources humaines de la collectivité. Elle anime et évalue sa mise en oeuvre.

MISSIONS

- **Le service emplois, formations et parcours professionnels** est responsable des opérations de recrutements, de la cartographie des emplois, du suivi des effectifs et de l'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel, en lien avec les missions d'appui et le supérieur hiérarchique.

- **Le service des carrières et de la rémunération** est chargé d'appliquer les procédures relatives à la carrière et à la paye, la gestion des absences suite à une indisponibilité physique, la tenue des dossiers individuels, l'organisation des commissions administratives paritaires, la gestion du temps de travail.

- **Le service action sociale, santé et prévention** comprend deux entités :

- La cellule santé et prévention qui contribue à la préservation de l'intégrité physique et mentale des agents et à la prévention des risques professionnels. Elle est chargée du suivi du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
- La cellule action sociale qui développe et gère les dispositifs pour faciliter la vie familiale et sociale ainsi que la crèche départementale. La crèche départementale propose l'accueil

des enfants de moins de 3 ans du personnel départemental avec une équipe de professionnelles compétentes dans un cadre adapté et sécurisé.

- **Le service coordination des moyens** assure la préparation et le suivi budgétaire. Il encadre la fonction comptabilité et la gestion des frais de déplacement. Son équipe prend en charge les tableaux de bord de suivi de l'activité de la direction et réalise des requêtes sur la base de données ASTRE RH à la demande des services de la DRH, d'autres directions et d'organismes extérieurs.

- **La mission juridique et relations sociales** intervient en appui des services. Le secrétariat du comité technique relève de cette mission.

- **La mission handicap et accompagnement professionnel** accompagne les services pour faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap. Elle est renforcée par la mise en place d'un référent chargé de l'écoute, l'évaluation et l'accompagnement.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La formation

La formation est un des outils de la gestion des compétences. Elle permet d'acquérir, de maintenir, et de développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public. Notre collectivité s'est dotée d'un plan de formation triennal 2018 – 2020 ambitieux qui a comme objectifs :

- de soutenir l'action des cadres, consolider leur identité managériale, développer les compétences et une culture commune.
- de maintenir, adapter les compétences pour accompagner les évolutions professionnelles, des emplois, des technologies et des organisations.
- d'accompagner l'engagement de la collectivité pour favoriser la dématérialisation et soutenir l'évolution digitale. Une première formation sur

« l'impact du développement de la culture digitale pour les managers » a en 2018 permis aux participants d'appréhender les enjeux du numérique en termes de transversalité, d'efficience, d'accès à l'information et de nouveaux usages digitaux.

- de prévenir les risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail, en vue d'accompagner les agents et de favoriser la qualité de la vie au travail.

Le partenariat avec le CNFPT s'est renforcé, en lien avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), dans le cadre d'un Partenariat triennal de Formation Professionnelle Territorialisée (PFPT) entre le CNFPT délégation Paca, le Conseil départemental de Vaucluse et le SDIS.

• La dématérialisation des pièces justificatives comptables

Les Pièces justificatives de la paye à transmettre à la paierie départementale et plus particulièrement les arrêtés individuels sont désormais générées via le Système Informatique des Ressources Humaines (SIRH). La mise en place de ce nouveau fonctionnement pour la gestion de la carrière et de la paye a nécessité un reformatage

complet des quelques 200 modèles d'actes édités par le service dans un délai contraint ainsi qu'une adaptation aux contraintes techniques générées par le logiciel. Les pièces justificatives nativement numériques sont jointes au mandatement de la paye lui aussi dématérialisé depuis le 1^{er} janvier 2019.

• Le vote électronique pour les élections professionnelles

Pour ses élections professionnelles 2018, le Conseil départemental de Vaucluse s'est distingué en empruntant la voie de la modernité. En effet, les agents ont pu voter électroniquement. Seuls 33 Conseil départementaux de France se sont engagés à proposer le vote électronique à leurs agents. Durant les 8 jours qu'ont duré ces élections, la solution de vote électronique utilisée a pu démontrer son efficacité, sa fiabilité et sa souplesse en permettant à chacun de s'exprimer depuis son poste de travail, une

tablette ou un smartphone, sur son lieu de travail ou à domicile. Avec une participation électorale atteignant 53,96 % au Comité Technique, supérieure de 2,26 points à la participation électorale nationale aux Comités Techniques observée dans l'ensemble de la Fonction Publique Territoriale, il est possible d'affirmer que ces élections ont une nouvelle fois mobilisé les agents départementaux qui ont signé, par leur participation, une réussite tant pour les organisations syndicales, que pour l'Administration.

Ces actions s'inscrivent dans l'axe 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « refonder une gouvernance partenariale ».

CHIFFRES CLÉS

EFFECTIF :

- **2 320 agents permanents** dont l'âge moyen est de **48,7 ans pour les femmes et 49,9 ans pour les hommes.**

RECRUTEMENT-MOBILITÉ :

- **255 recrutements titulaires** dont **156 mobilités internes (61 %).**
- **110 départs de la collectivité** dont **73 départs à la retraite (66 %).**

FORMATION :

- **4 308 formations** (contre 3 789 en 2017) et **6 763 jours de formation.**
- **1 751 agents formés (75 % de l'effectif permanent).**

ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL :

- **962 bénéficiaires de la participation mutuelle.**
- **970 bénéficiaires de l'aide à la rentrée scolaire.**
- **642 bénéficiaires de chèques vacances.**
- **110 participations aux frais de transport public domicile/travail.**
- **8 prêts d'honneur.**
- **25 secours d'urgence.**

MÉDECINE DE PRÉVENTION :

- **1 387 visites médicales de prévention et entretiens de santé au travail.**
- **10 visites de poste de travail.**

SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

- **76 Agents Chargés de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO).**
- **104 accidents de travail.**

INSTANCES PARITAIRES :

- **3 Commissions Administratives Paritaires, 3 Comités Techniques et 3 Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail organisés en 2018.**

Pôle Ressources

23 agents

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Elle exerce une fonction de conseil, d'expertise et d'assistance auprès des élus, des autres directions et services du Conseil départemental. Elle assure une mission d'information, de centralisation des procédures de marchés publics auprès de tous les services du Conseil départemental et veille à défendre cette institution dans le cadre des procédures contentieuses.

MISSIONS

- **Le service juridique** centralise et assure le suivi de tous les contentieux de la collectivité soit en les traitant directement soit par une validation juridique des mémoires adressés par d'autres directions et en effectuant des alertes si nécessaire. Il effectue les dépôts de plainte au nom de la collectivité et prend en charge le volet juridique des demandes de protection fonctionnelle. Il assure la sécurisation des actes majeurs de la collectivité en opérant un contrôle de l'ensemble des délibérations et une centralisation des décisions du Président prises par délégation de l'Assemblée. Il conseille et assiste les services dans l'exercice de leurs missions en leur fournissant un avis juridique et des préconisations pour améliorer la rédaction de leurs actes et mettre en place certaines procédures. Il pilote la commission consultative des services publics locaux. Il assure le conseil en assurance et la veille juridique.
- **Le service des marchés** centralise toutes les procédures lancées pour la conclusion de marchés publics. Il a pour rôle d'assister les services dans l'élaboration des marchés, de vérifier et de contrôler la validité des pièces des marchés et le déroulement des procédures. À ce titre, il délivre un visa sur tous les dossiers

de consultation, assure le lancement et le suivi dématérialisé de toutes les procédures à la demande des services, la convocation et le secrétariat de la Commission d'Appel d'Offres, la transmission au contrôle de légalité et les notifications des marchés, l'assistance aux services, la veille juridique spécialisée.

- **Le service de documentation** assure la collecte, le traitement et la diffusion de bases documentaires, la conduite de la politique de collecte et d'acquisition d'ouvrages et périodiques, les recherches documentaires manuelles et informatisées, la veille documentaire, la gestion du fonds documentaire sur base de données informatisées, la réalisation et la diffusion de produits documentaires.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La renégociation anticipée du contrat dommage aux biens

Au cours de l'année 2017, le contrat assurance « Flotte automobile » a été remis en concurrence permettant ainsi de faire des économies.

Forts de cette réussite, le service Juridique a souhaité lancer un processus de réflexion portant sur la remise en concurrence du contrat « Dommages aux biens ».

Ainsi, suite à un travail sur la liste patrimoine en collaboration avec le service Immobilier, la cotisation assurance dommage aux biens va connaître pour les 5 prochaines années une baisse tarifaire de 46 %.

• La dématérialisation des procédures

L'année 2018 a été marquée par la transformation numérique de la commande publique.

En effet, depuis le 1^{er} octobre 2018, la dématérialisation de l'ensemble du processus de passation des marchés publics supérieurs à 25 000 € HT est devenue obligatoire. Aussi, le service des Marchés a engagé une démarche d'accompagnement de l'ensemble des services

opérationnels sur l'utilisation du profil d'acheteur du fait de la totale dématérialisation des échanges électroniques à opérer vis-à-vis des opérateurs économiques (questions/réponses, régularisation des offres, négociations, notifications des courriers aux soumissionnaires pressentis et non retenus).

• La nomenclature des achats

L'année 2018 a été marquée par une réflexion sur le processus d'achat au sein de la collectivité. L'une des préoccupations prioritaires en la matière a porté sur la refonte de la nomenclature des achats de fournitures et services de la collectivité, qui n'avait pas été mise à jour depuis 2012, notamment au regard des mutations des

compétences du Conseil départemental ou encore du bilan des achats passés et/ou des prévisions d'achats à venir.

Cette refonte de la nomenclature est l'aboutissement d'un travail collaboratif mené avec l'ensemble des pôles.

• Le déploiement d'une démarche d'Open Data

Dans un objectif de transparence des données publiques, depuis le 1^{er} octobre 2018, tout acheteur doit publier les données essentielles des marchés publics et contrats de concessions. Aussi, le service des Marchés a pris en

charge la sécurisation juridique de l'envoi de ces données essentielles via le nouveau logiciel de Suivi Étendu des Marchés (SEM) dont s'est dotée la collectivité.

Ces actions s'inscrivent dans l'axe 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « refonder une gouvernance partenariale ».

CHIFFRES CLÉS

COMMANDE PUBLIQUE :

- **9 Commissions d'Appel d'Offres organisées.**
- **74 marchés formalisés conclus.**
- **28 marchés/accords-cadres lancés en procédure d'appel d'offres.**
- **1 marchés/accords-cadres lancés en procédure concurrentielle avec négociation.**
- **115 marchés à procédure adaptée conclus.**

CONTENTIEUX :

- **125 contentieux administratifs en cours dont 118 nouveaux dans l'année.**
- **16 contentieux en matière civile et pénale en cours.**
- **102 contentieux devant le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité.**

ASSURANCE :

- **109 sinistres déclarés dont :**
 - **1 dommage aux biens et bris informatiques.**
 - **39 sinistres déclarés sur la flotte automobile.**
 - **69 sinistres responsabilités civiles.**

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE :

- **217 études juridiques.**
- **102 requêtes et mémoires produits analysés.**
- **38 dépôts de plainte et protections fonctionnelles.**

DOCUMENTATION :

- **9 350 documents disponibles et 375 abonnements gérés.**
- **632 visiteurs du centre de documentation de l'antenne sociale.**
- **725 recherches documentaires.**
- **157 panoramas de presse quotidiens.**

Pôle Ressources

59 agents

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Elle élabore à travers un schéma directeur les orientations stratégiques, fixe et valide les grandes évolutions du système d'information de la collectivité. Elle a pour principales missions, d'une part, de mettre en oeuvre et de maintenir les infrastructures techniques informatiques et les moyens de télécommunications, la sécurité du système d'information, et de la reprographie et, d'autre part, d'identifier, de développer et de maintenir les solutions applicatives métiers participant à l'amélioration de l'efficacité de la collectivité. Elle anticipe les évolutions technologiques nécessaires, évalue et préconise les investissements.

MISSIONS

- **Le responsable de la sécurité des systèmes d'information – innovation** en charge de la définition et de la mise en oeuvre de la politique générale de sécurité de la collectivité alignée sur les objectifs de la direction générale des services. Il est en charge de la sensibilisation aux enjeux de la sécurité et aux bonnes pratiques, notamment sur les problématiques autour de la donnée. En appui des directions métiers et juridiques, il a pour mission d'informer, de conseiller et d'alerter sur les projets et perspectives.
- **La mission assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMOA)** assure la réalisation des études de faisabilité, l'élaboration et le suivi du schéma directeur des systèmes d'information, le pilotage et la conduite des grands projets ou projets transverses, et l'accompagnement des directions à la prospective par la recherche et la mise en place de laboratoire innovation, véritable incubateur de solution pour le développement de leur activité, et enfin, un véritable plan d'action partagé pour piloter la conduite au changement. Cette mission couvre les domaines applicatifs et techniques.
- **Le service projets et maintenance** assure la production de projets, le pilotage opérationnel des projets. A ce titre, il gère le plan de charge, la planification et la définition des priorités, l'affectation des ressources humaines pour constituer des équipes projets transversales au sein de la direction et ainsi améliorer la continuité des opérations, la gestion des charges, la lisibilité et le respect des délais impartis. Ce service travaille en étroite collaboration avec la mission AMOA en regard du portefeuille projet.
- **Le service production** a pour missions de fournir les infrastructures techniques informatiques en support des projets métier et du développement des usages du numérique dans les services, de maintenir en conditions opérationnelles l'ensemble du parc applicatif et des moyens techniques, d'assurer la mise en oeuvre des politiques techniques de sécurité.
- **Le bureau exploitation** a en charge l'exploitation des applications et services gérés par la direction.

MISSIONS

- **Le bureau systèmes, stockage et SSI** a en charge la mise à disposition des divers environnements techniques stockage, serveurs, sécurité pour les applications ainsi que l'administration, la maintenance et l'évolution des infrastructures et applicatifs techniques.
- **Le bureau réseaux et télécoms** a en charge la mise à disposition des infrastructures télécoms et de téléphonie fixe ainsi que leur exploitation.
- **Le service centre de services utilisateurs** a des missions orientées « utilisateurs-partenaires ». Il comprend :
 - La mission cartographie ;
 - Le bureau relation utilisateurs et reprographie ;
 - Le bureau gestion des services.
- **Le service administratif** a pour mission l'assistance et le conseil auprès des services de la direction dans la préparation, l'exécution et la programmation budgétaire, le reporting et la communication, les tableaux de bord et indicateurs de suivi financiers. Il est garant des processus et procédures de gestion pour la maîtrise des risques, il pilote et aide à la décision en matière de gestion des processus internes, il apporte une contribution au suivi du schéma directeur informatique sur les aspects budgétaires. Il assure la gestion et le suivi administratif et financier des marchés et contrats en relation avec les services prescripteurs, il conseille et assiste les services sur les politiques achats SI. Il est le gestionnaire administratif des droits et usages des outils numériques par le maintien d'un référentiel technique et financier ainsi que du plan de formation.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Le projet Système d'Information Patrimoine

A l'origine, ce projet devait unifier les appellations ou désignations du patrimoine immobilier de la collectivité, avec en première étape la réalisation d'un inventaire et en seconde étape fixer une désignation unique. Pour cela un outil de cartographie et des processus ont été développés afin d'atteindre l'objectif principal à savoir, consolider et

présenter des données provenant de plusieurs sources appelées « référentiels de données », tels que ASTRE GF pour les finances, ASTRE RH pour les ressources humaines, SEL Patrimoine pour la gestion administrative du patrimoine et bien d'autres à venir, comme la gestion technique de bâtiment.

• Le projet VISIO-WEB Conférence-individuelle et de groupe

Les besoins de télé Réunion, télé-entretien se développent au sein de la collectivité et sont complémentaires au mode présentiel. Ce projet a démarré en 2017-2018 avec une première approche individuelle, consistant à intégrer une solution de VISIO sur le poste de travail de l'agent. À l'issue de cette première, le besoin collectif est apparu, notamment suite à la réorganisation du Pôle Solidarités. Cette solution a été développée sur quatre territoires EDeS en équipant des salles de réunion et contribuant ainsi au bien-être au travail, par la réduction des déplacements,

donc réduction des risques de circulation, réduction de la fatigue des agents, ..., mais aussi facilitant le manager dans sa gestion des équipes réparties sur un territoire.

Enfin, ce projet est aujourd'hui inscrit dans une continuité avec un nouvel élan porté par le télétravail où ce dernier trouve tout son sens, maintenir le lien avec les équipes.

Ces projets s'inscrivent dans l'axe 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « refonder une gouvernance partenariale ».

CHIFFRES CLÉS

PARC INFORMATIQUE :

- Conseil départemental :
 - 2 069 postes de travail fixes.
 - 347 ordinateurs portables.
 - 184 imprimantes copieurs réseaux.
 - 193 imprimantes.

- Collèges :
 - 6 373 postes de travail fixes.
 - 608 ordinateurs portables.

INSTALLATIONS :

- Conseil départemental :
 - 355 PC et 81 portables installés.
 - 24 imprimantes personnelles installées.

- Collèges :
 - 492 PC et 100 portables installés.

TÉLÉPHONIE :

- 623 agents disposant d'un téléphone mobile ou d'un smartphone.

ASSISTANCE :

- 12 200 tickets Hotline.

PROJETS :

- 33 projets métiers en cours et 13 clôturés dans l'année.
- 5 réalisations cartographiques.

Pôle Ressources

78 agents

DIRECTION DE LA LOGISTIQUE

Elle a pour mission de mettre à disposition des services et des Élus les moyens qui leur permettent de remplir leurs missions dans les meilleures conditions. Elle assure l'achat et l'approvisionnement de tous les éléments utiles au fonctionnement quotidien.

MISSIONS

- **La mission sécurité et sûreté** des bâtiments assure la cohérence entre la gestion des bâtiments sous contrôle d'accès et les missions des gardiens.
- **La mission de programmation** des travaux de bâtiments organise, en interface avec la direction des Bâtiments et de l'Architecture, le recensement, la coordination et le suivi des travaux d'entretien des bâtiments sous conduite d'opération de la DBA.
- **Le service gestion des bâtiments** est composé de trois bureaux :
 - **Le bureau entretien des locaux** assure le nettoyage des bâtiments.
 - **Le bureau régie logistique** a la charge de l'entretien courant des bâtiments départementaux.
 - **Le bureau stocks logistiques** assure la coordination de la gestion des stocks.
- **Le service achats** assure la programmation de façon concertée des besoins des directions utilisatrices. Dans le cadre de la

commande publique, il prépare, met en oeuvre et suit les marchés publics pour les achats transversaux (biens d'équipement, produits consommables, fournitures diverses). Il a pour mission de rationaliser les politiques d'achat et la gestion des stocks. Il assure également la comptabilité et l'inventaire comptable.

- **Le service véhicules** a en charge la mise à disposition de véhicules pour les déplacements professionnels des agents et pour les missions des élus départementaux. Il est composé des deux bureaux suivants :
 - **Le bureau du garage** qui assure la gestion, l'entretien, les petites réparations, le contrôle et la préparation de l'ensemble des véhicules de la collectivité. Il prépare, met en oeuvre et suit les marchés d'acquisition, de location et de maintenance de l'ensemble des véhicules légers et utilitaires légers. Il établit de façon concertée la programmation des besoins en véhicules.
 - **Le bureau des chauffeurs** qui a la responsabilité du transport des Élus dans le cadre des missions de l'Institution ainsi que le transport de plis.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Pour une mobilité durable

La collectivité a poursuivi et développé l'offre de mobilité durable à destination des agents en mettant à leur disposition, pour les déplacements professionnels, des véhicules et vélos écoresponsables : augmentation de 4 à

10 du nombre de véhicules légers et de véhicules utilitaires légers électriques, mise en service de 8 vélos à assistance électrique adossés aux pools de véhicules.

• La dématérialisation des commandes de fournitures

2018 a été marquée par la montée en puissance des commandes dématérialisées via les plateformes de commandes en ligne des prestataires, sur des marchés

aussi diversifiés que les produits d'entretien, la quincaillerie, les fournitures de bureaux, le papier, les cartes de visite et les tampons.

• L'optimisation des espaces de travail

L'année 2018 a également été marquée par une activité croissante des déménagements pilotés par le service gestion des bâtiments.

Au nombre de 40, certains ont permis de libérer des locaux, d'autres de rationaliser le fonctionnement des pôles et directions

• La création de la mission sécurité et sûreté des bâtiments

La création à compter du 1^{er} janvier 2018, d'une mission spécifique sécurité-sûreté des bâtiments a accentué la professionnalisation de la gestion des accès. Cette activité

ne cesse de croître du fait de la politique de sécurisation des bâtiments administratifs.

Ces actions s'inscrivent dans l'axe 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « **refonder une gouvernance partenariale** ».

CHIFFRES CLÉS

ACHATS :

- **39** marchés/lots transverses : **21** marchés à procédure adaptée (dont **16** nouveaux marchés et **5** marchés reconduits) et **18** en procédure appel d'offres ouverts (dont **13** nouveaux marchés et **5** marchés reconduits).
- **1** marché transverse intègre des critères de développement durable.
- **46** tonnes de papier consommées.
- **119 675 €** dépensés en fournitures de bureau.

BÂTIMENTS :

- **2 246** demandes d'intervention en régie dont **1 948** réalisées par la logistique et **1 056** transmises à la direction des Bâtiments et de l'Architecture.
- **959 216 €** de frais de nettoyage des locaux.

VÉHICULES :

- **313** véhicules dont **10** véhicules électriques.
- **231** véhicules en pool (**73 %** du parc).
- **8** vélos à assistance électrique.
- **44** véhicules réformés générant une recette de **122 000 €**.

GARAGE :

- **2 816** interventions dont **881** en maintenance et réparation.
- **55** véhicules accidentés pris en charge par le service garage.

CHAUFFEURS :

- **1 328** missions effectuées par les chauffeurs.

Pôle Ressources

19 agents

DIRECTION DES FINANCES

Elle a pour mission de mettre à disposition des services et des Élus les moyens qui leur permettent de remplir leurs missions dans les meilleures conditions. Elle assure l'achat et l'approvisionnement de tous les éléments utiles au fonctionnement quotidien.

MISSIONS

- **Le service budget** est composé de deux bureaux.
 - **Le bureau préparation budget** coordonne la préparation des différentes étapes budgétaires. Il est chargé de la rédaction de l'ensemble des rapports budgétaires et participe à la réalisation d'analyses financières. Il assure également la gestion patrimoniale avec le suivi comptable des immobilisations et veille à la cohérence des comptes de bilan.
 - **Le bureau exécution des dépenses** assure le suivi du facturier, contrôle les pièces justificatives de liquidation en vue du mandatement des dépenses sur le budget principal et le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses et prend également en charge les ajustements de crédits en section de fonctionnement. Il constitue les dossiers de demandes de FCTVA et rédige les projets de rapport d'admissions en non-valeur sollicitées par le payeur départemental. Il gère enfin l'attribution des profils utilisateurs ASTRE.
 - **Le service recettes, prospective et pilotage** participe à la définition de la stratégie financière et budgétaire :
 - il assure la veille attentive des lois de finances et la réglementation budgétaire,
 - il réalise les analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives,
 - il élabore le tableau de bord mensuel.
- Il propose également la répartition des fonds départementaux (hors budget), le suivi des dotations de l'Etat et la préparation des décisions relatives à la fiscalité directe et indirecte locale. Ce service a également la charge de la communication financière.
- **Le bureau recettes**, procède à la vérification, à l'émission et au suivi des titres de recettes du budget principal et du budget annexe du laboratoire départemental, à la vérification des dotations et des subventions reçues et suit les régies d'avances et de recettes du Département, établit les déclarations de TVA, effectue les opérations de régularisation en lien avec les services de la Paierie départementale.

MISSIONS

- **Le service programmation des investissements** a pour mission le suivi de la programmation des investissements et de leur financement. Le service prend également en charge les ajustements budgétaires en section d'investissement. Il est garant de la bonne déclinaison budgétaire des politiques publiques. Il participe à la détermination de la capacité d'investissement du Conseil départemental.

- **Le service dette trésorerie et garanties d'emprunt** a pour mission la gestion active de la dette, de la trésorerie, des subventions

en annuités et de l'ensemble du fichier des tiers (fournisseurs et débiteurs). Il a en charge la gestion administrative et financière des garanties d'emprunts. Il élabore le plan de trésorerie et en assure le suivi. Il participe à l'élaboration des états annexes du budget primitif et du compte administratif et en garantit la mise à disposition pour l'ensemble des directions.

De plus, il gère la déclaration d'honoraires en ligne des tiers auprès de la Direction Générale des Finances Publiques.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La signature du contrat financier avec l'Etat

Depuis 4 ans, le Conseil départemental s'est engagé dans une trajectoire visant à contenir ses dépenses de fonctionnement afin de reconstituer ses marges de manœuvre financières. C'est dans le prolongement de cette démarche qu'un contrat financier a été signé avec le représentant de l'Etat en juin 2018. L'objectif pour le Conseil départemental est de contenir l'évolution des dépenses de gestion à une progression de 1,2 % l'an, inflation comprise. La signature du contrat financier permet d'atténuer la

reprise financière en cas de non-respect de l'objectif cible. Après quatre années d'importantes baisses de ses dotations aux collectivités, l'Etat s'est inscrit dans une démarche de concertation et de responsabilisation quant à l'évolution de la dépense publique locale. Cet objectif a mobilisé l'ensemble des agents et fait utilement évoluer la procédure budgétaire.

• La nouvelle procédure budgétaire et le suivi de l'exécution

Dans le souci conjoint du respect des objectifs du contrat financier et de l'amélioration du taux de consommation des crédits de fonctionnement, la direction des Finances a procédé, à la fin du 1^{er} trimestre 2018, à la mise en place de réunions de suivi d'exécution budgétaire avec les différents Pôles. Cet exercice a permis un ajustement des crédits ouverts au niveau réel des dépenses et au fur et à mesure de l'identification du besoin.

Cette recherche d'adéquation entre la prévision et la consommation des crédits a été confirmée à l'été 2018 lors de l'envoi aux Pôles des lettres de cadrage relatives à la préparation du budget primitif 2019 où, pour la première fois, les crédits inscrits devaient l'être sur la base du compte administratif 2017 revalorisé et non plus du budget primitif précédent. Cette démarche s'est inscrite pleinement dans un souci permanent de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

• L'achèvement de la dématérialisation des échanges comptables

Après la mise en place par l'Etat en janvier 2017 du portail « Chorus » rendant possible l'envoi de factures sous format électronique à destination des collectivités territoriales, l'année 2018 a vu l'achèvement de la dématérialisation totale de la chaîne comptable.

En effet, la dématérialisation de l'ensemble des pièces justificatives transmises à la paierie départementale à l'appui des mandats de paiement et des titres de recette a pu être mise en œuvre. Le dernier chantier de ce processus, dont l'aboutissement est intervenu en décembre 2018, a concerné le traitement de la dématérialisation des

pièces justificatives de la paie des agents du Conseil départemental et a permis de procéder à la certification électronique des factures.

La mise en œuvre effective de la signature électronique sécurisée des bordereaux-journaux de dépenses et de recettes est intervenue dans le courant du mois de septembre 2018.

Enfin, la transmission numérique du Budget Primitif 2019 à l'attention de la Préfecture parachève la dématérialisation totale de l'ensemble des échanges budgétaires et comptables.

Ces actions s'inscrivent dans l'axe 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « refonder une gouvernance partenariale ».

CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES :

- **70 351 mandats** dont **68 937** sur le budget principal et **1 414** sur le budget annexe du Laboratoire départemental.
- **21 732 factures** dont **5 452 factures CHORUS (25 %)**.
- **Taux de réalisation des dépenses : 75 % en Investissement et 98 % en Fonctionnement.**

RECETTES :

- **23 446 titres de recette.**
- **Taux de réalisation des recettes : 70 % en Investissement et 105 % en Fonctionnement.**

EMPRUNTS :

- **49 emprunts en gestion.**
- **2,09 % de taux moyen (2,264 % en 2017 et 2,592 % en 2016).**
- **197,8 M€ de stock de dette au 31/12/2018.**

GARANTIES D'EMPRUNTS :

- **14,2 M€ de garanties nouvelles accordées en 2018.**
- **258,3 M€ de capital restant dû au titre des garanties d'emprunts au 31/12/2018.**

TIERS :

- **28 914 fournisseurs.**

Conseil départemental
de Vaucluse

78 agents

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Elle a pour missions de contribuer à la définition des orientations stratégiques du Conseil départemental, à l'élaboration et à la mise en œuvre, sous la responsabilité de l'exécutif, d'un projet partagé en matière d'action publique.

Pour ce faire, le Directeur Général des Services dirige les services et en pilote l'organisation, en cohérence avec les orientations politiques définies. Manager, il assure un rôle d'assembleur de compétences et concourt à la dimension stratégique de la collectivité.

Pour répondre aux enjeux auxquels le Conseil départemental est confronté, dans un environnement socio-économique évolutif, face à la raréfaction des ressources, la Direction Générale des Services est dotée d'une organisation qui, d'une part, garantit l'exécution des missions et, d'autre part, promeut une démarche prospective, vecteur de cohérence, de modernisation et d'efficience.

Il en va de la qualité du fonctionnement de l'administration et de sa nécessaire adaptation.

C'est aussi vouloir répondre aux exigences croissantes de rigueur et de transparence des actions menées.

L'organisation de la Direction Générale des Services s'appuie sur :

- La direction de la Modernisation de l'Action Publique
- La direction de la Communication Externe (en lien fonctionnel avec le cabinet du Président)
- La direction Événements et Relations Publiques (en lien fonctionnel avec le cabinet du Président)
- La déléguée à la protection des données, médiateur du Département, personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques
- La responsable de l'information et de la communication numériques
- L'Inspection Générale



Direction Générale
des Services

29 agents

DIRECTION DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Essentiellement orientée vers le fonctionnement interne du Conseil départemental, elle assiste et conseille la Direction Générale, impulse et pilote des projets stratégiques, participe à une recherche constante d'adaptation et d'efficience.

Elle exerce également une compétence en matière :

- d'organisation du traitement et de la circulation de l'information ainsi que de suivi de la mise en oeuvre des décisions de l'exécutif ;
- de veille du respect des normes administratives et des processus décisionnels ;
- de cohérence et d'efficacité du fonctionnement administratif interne ;
- de communication interne et d'information numérique ;
- de prospective, d'adaptation et de modernisation de l'action publique départementale.

MISSIONS

- **Le service du courrier** assure la gestion de l'ensemble du courrier externe et veille au respect des procédures de transmission en vigueur. Il organise le circuit de collecte, de tri et d'expédition du courrier émanant des services du Conseil départemental. Il a autorité sur tous les sites délocalisés d'« Arrivée » courrier du Conseil départemental.

- **Le service de l'assemblée** a pour tâche principale l'organisation des séances du Conseil départemental et des réunions de la commission permanente.

- **La mission d'appui ressources et procédures** a pour activités principales : l'élaboration, l'adaptation et le suivi des procédures administratives ; la recherche de modernisation des process internes et de démarche d'optimisation ; relais ressources humaines de la Direction Générale des Services.

- **La mission communication interne et information numérique** a pour mission :

- L'identification, la hiérarchisation et la diffusion d'informations transversales,
- La conception et la réalisation de newsletter et éditions internes,
- La réalisation du panorama de presse,
- La rédaction, la mise à jour, et l'intégration web de contenus rédactionnels, de newsletters, d'éléments graphiques, de vidéos...,
- L'optimisation des fonctionnalités web (qualité, charte graphique, ergonomie, archivage, accessibilité...),
- La mise à jour des bases de données,
- La mesure de l'audience et la gestion du trafic web.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• La dématérialisation des factures de prestations postales

Le service du courrier a travaillé avec La Poste pour la mise en place du traitement dématérialisé des factures. Les factures postales des différents sites décentralisés et/ou services du Conseil départemental (EDeS, Agences routières, site Viala et Pôle Solidarités) sont désormais identifiées par des codes permettant ainsi une réelle optimisation de leur traitement comptable jusqu'à leur

certification électronique : suppression des opérations manuelles, sécurisation, réduction des délais de traitement.

Ce processus dématérialisé s'inscrit dans la démarche de modernisation et de simplification de l'action publique engagée par la collectivité.

• La dématérialisation de la consultation des rapports et délibérations opérationnelle et accompagnée

Opérant techniquement dès janvier 2018, le projet portant sur la consultation dématérialisée des rapports et de leurs annexes a mobilisé les agents du service Assemblée sur le plan de l'accompagnement des utilisateurs. Par ailleurs, la transmission dématérialisée du budget primitif 2018 au contrôle de légalité a nécessité que le service de l'Assemblée soit partie prenante à des réunions de coordination de manière à ce que le logiciel métier soit

paramétré pour honorer cette obligation dès décembre 2018.

De manière générale, cette nouvelle donne a conduit le service à aménager ses pratiques de manière à garantir la fiabilité du processus de validation des délibérations et à minimiser les impacts qui auraient pu se produire auprès des services instructeurs ou contributeurs.

• La réalisation d'une revue de presse numérique

Afin de permettre une lecture sur tous les supports numériques (ordinateur, tablette, smartphone), la Mission communication interne et information numérique a créé « l'Essentiel de la Presse » soit sous format Publish Online soit sous format PDF.

Cette nouvelle revue de presse nationale, départementale et locale, dont la ligne éditoriale est liée essentiellement autour de l'activité, des missions et des actions de la collectivité départementale, est tous les jours disponible sur Intranet avant 12 h.

Ces actions s'inscrivent dans l'axe 4 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « refonder une gouvernance partenariale ».

CHIFFRES CLÉS

ASSEMBLÉE :

- **236** rapports vus en Séance Publique et **290** rapports en Commission Permanente, aucun rejet ou remarque en retour du contrôle de légalité.
- **13** Recueils Administratifs des Actes publiés.
- **7 434** arrêtés produits par les services.

SERVICE COURRIER :

- **380 000** courriers arrivés, dont **10 186** courriers réservés enregistrés.
- **420 300** courriers affranchis.

INFORMATION NUMÉRIQUE :

Sur le site internet vaucuse.fr :

- **2 510 040** pages vues.
- **342** mises à jour de pages.
- **1 304** événements relayés sur la page d'accueil.
- **1 220** messages d'internautes reçus et traités.

COMMUNICATION INTERNE :

- **198** messages « Infos du jour ».
- **41** « Newsletters » diffusées.
- **11** reportages vidéo réalisés.

Direction Générale
des Services

12 agents

DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE

Elle a pour mission d'assurer la lisibilité de l'action publique départementale en concevant et en mettant en oeuvre une stratégie de communication déclinée par axe et garantissant la cohérence globale des messages.

Les supports réalisés sont fonction des différents publics concernés par les politiques publiques menées et, au-delà, concourent à développer la notoriété du Département. Il est en effet essentiel de permettre aux Vauclusiens de cerner les compétences de la collectivité, ses choix et ses réalisations dans un environnement territorial en constante évolution et où les contributions respectives sont méconnues.

MISSIONS

- **Le bureau éditions** assure le suivi des projets éditoriaux de tous les supports de communication émis par la collectivité : 84 Mag, plaquettes, guides et autres documents. Il est garant de la ligne éditoriale. Il gère la collecte des informations, depuis leur hiérarchisation, leur rédaction et mise en valeur en fonction des publics jusqu'à leur validation et archivage.

- **Le bureau des relations presse** a pour rôle d'élaborer à destination des médias locaux, régionaux et nationaux qu'ils soient généralistes ou spécialisés, les documents présentant les actions

et manifestations et visant à des retombées presse, en édition papier ou numérique.

- **Le bureau des campagnes de communication** conçoit et planifie les campagnes de communication, pilote l'achat d'espaces publicitaires, coordonne le travail visuel sur les médias partenaires et enfin suit les dossiers de signalétique.

- **La mission technique** intervient en appui pour de la publication assistée par ordinateur ou de la photographie.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• 84 Le Mag - numéro spécial : « Grand Format »

Ce numéro de printemps de 84 Le mag a été consacré aux réalisations et aux projets de la collectivité, ce que résumait la formule « 3 ans avec vous, 2015-2018 nos réussites,

2018-2021 nos projets ». L'ensemble des compétences a bien sûr été balayé à cette occasion, à travers une quarantaine de sujets.

• La communication de lancement de la plateforme jobvaucuse.fr

Tout au long du premier semestre 2018, la direction a travaillé en étroite collaboration avec la direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté pour préparer la communication autour du lancement de la plateforme jobvaucuse.fr, qui met en relation recruteurs et allocataires du RSA vaclusiens. Ce travail a commencé par le dépôt de la marque « jobvaucuse.fr » auprès de l'INPI, s'est poursuivi par la réalisation de visuels pour la plateforme et la campagne de communication, d'un film de

présentation et de deux dépliants « mode d'emploi », l'un destiné aux allocataires du RSA et l'autre aux recruteurs. À l'automne, après la diffusion d'un numéro de 84 Le mag annonçant en couverture la création de la plateforme, la direction a lancé une campagne de communication sur divers supports (presse écrite, radio, web, affichage de voie publique). Cette campagne est appelée à se poursuivre en 2019.

• La communication autour des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Vaucluse

La direction de la Communication externe poursuit son travail de valorisation des 18 ENS afin d'inciter le grand public à découvrir et protéger la biodiversité locale. Dans ce cadre, et en collaboration avec la direction du Développement et des Solidarités Territoriales, la direction a travaillé en 2018 sur la conception de différents outils.

Premièrement, l'agenda des animations nature « On se connaît ? ». Tiré à 10 000 exemplaires, ce support indique dates, lieux et thèmes des 80 animations organisées d'avril à novembre ainsi qu'une cartographie des sites.

Une exposition photos itinérante, « Incroyable nature », a par ailleurs été élaborée. Composée de 72 panneaux modulables, cette exposition propose de faire découvrir les ENS grâce à 5 thématiques différentes : « Si vivants... si fragiles », « Des milieux et des animaux », « Tout un monde en couleurs », « Le petit et le grandiose », « Le Département à l'action ». Enfin, la direction a conçu un guide de 44 pages, « En balade dans les ENS du Vaucluse ». Ce support, tiré à 10 000 exemplaires, met en valeur chacun des 18 ENS et intègre une présentation des intérêts patrimoniaux et des modalités pratiques d'accès.

Ces actions s'inscrivent dans l'axe 1 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse ».

CHIFFRES CLÉS

SUPPORTS DE COMMUNICATION :

- **750 000** exemplaires du magazine départemental distribués.
- **80** dossiers d'édition de supports de communication.
- **275** communiqués/dossiers de presse.

COMMUNICATION :

- **3 600** abonnés au compte Facebook du département.
- **29** conférences de presse.
- **14** campagnes de communication.

RÉPARTITION DES ACHATS D'ESPACES :

152 325 € dédiés à l'achat d'espaces médias, répartis ainsi :

- **47 %** presse
- **6 %** radio
- **3 %** web
- **44 %** divers.

Direction Générale
des Services

30 agents

DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Elle a pour mission la gestion du protocole et des relations publiques, l'organisation des cérémonies officielles, la proposition de la planification et la gestion des manifestations prévues par le Conseil départemental sur l'ensemble du territoire.

MISSIONS

La direction s'articule autour de 2 services pour conduire ces missions :

- **Le service logistique événementielle** gère la préparation et le suivi des manifestations en relation avec le service protocole et relations publiques, assure la coordination des moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation des manifestations du Conseil départemental. Il apporte un soutien logistique aux manifestations portées par la direction ou par une autre direction du Conseil départemental. Il a la responsabilité de l'accueil physique et téléphonique (site central).
- **Le service protocole et relations publiques** organise les manifestations publiques de l'Institution, assure le bon déroulement des réceptions et cérémonies dans le respect des règles protocolaires et républicaines, accompagne le Président ou son représentant dans ses déplacements officiels extérieurs et s'assure du bon déroulé de la manifestation et de la place protocolaire des élu(e)s du Conseil départemental. Il a en charge les envois des cartons d'invitation, le suivi et la mise à jour des listes protocolaires.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Les vœux 2018

La direction a organisé quatre cérémonies de vœux sur le territoire, une pour les agents du Département à Châteauneuf-de-Gadagne et trois destinées à la population : Châteauneuf-de-Gadagne, Lourmarin, Vaison-la-Romaine.

Ces cérémonies ont nécessité de nombreuses réunions inter directions et un important travail de préparation en amont.

La direction a en charge :

- Création, mise sous pli et envoi des 20 050 invitations.
- Gestion des Fichiers protocolaires.
- Repérage des sites.
- Coordination des différents prestataires présents sur

la manifestation.

- Gestion, conception et organisation des buffets.
- Commande des objets « cadeaux des agents ».
- Préparation des sacs cadeaux à remettre aux agents.
- Habillage des salles : conception et réalisation.
- Gestion et organisation de la journée : mise en place logistique, accueil du public, coordination des prestataires présents, gestion de la remise des cadeaux aux agents.
- Protocole et relations publiques pendant les cérémonies : accueil des Élus et des personnalités.

• Le Salon de l'Agriculture

Le Salon de l'Agriculture s'est tenu du 24 février au 4 mars 2018 au Parc des Expositions de Paris, Porte de Versailles.

La direction a conceptualisé et réalisé un stand de 60 m² composé de différents espaces dédiés aux producteurs vauclusiens, un espace tourisme et un espace de démonstrations/dégustations de produits vauclusiens. La thématique 2018 était « Les Jeunes Agriculteurs ».

En amont, la direction a travaillé avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin d'établir les différents cahiers des charges permettant le bon déroulement de cette manifestation.

La direction a pris en charge les points suivants :

- Agencement, création et fabrication du stand.

- Gestion du montage et du démontage du stand.
- Proposition et conception des visuels de communication.
- Animations durant toute la durée du Salon : ateliers cuisine, dégustations de produits vauclusiens.
- Accueil du public et des personnalités.
- Gestion de la journée d'inauguration et protocole.
- Mise en avant de la politique agricole du Conseil départemental.

CHIFFRES CLÉS

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS :

- **46 767** invitations envoyées.
- **35** événements co-organisés avec les partenaires.

POUR LA PROMOTION DU TERRITOIRE :

- **230** manifestations promotionnelles organisées ou co-organisées.
- **32 811** objets promotionnels distribués.
- **6** manifestations organisées à destination des agents du département.
- **1 230** réservations de salles.

ZOOM SUR LES ACTIONS 2018

• Terroirs en Fête

Les 16 et 17 juin 2018 a eu lieu la 2^{ème} édition de Terroirs en Fête au Parc de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne. Fête populaire et gratuite, elle a pour vocation de mettre à l'honneur les produits et savoir-faire vauclusiens.

Le travail d'organisation a débuté en janvier 2018, en interne avec les directions de la Communication externe et de la Logistique, les pôles Aménagement et Développement ainsi qu'avec les exposants et les institutionnels.

Terroirs en Fête 2018, ce fut :

- La création et la réalisation des visuels qui ont habillé le parc (en collaboration avec la Communication externe).
- La gestion en amont des exposants.

- La recherche de partenariats privés.
- Le montage du dossier de demande de subvention.
- La mise en place de la manifestation.
- La gestion de toute la logistique nécessaire en amont, pendant et en aval de la manifestation.
- La gestion des navettes parkings/parc.
- La gestion de la nocturne en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs de Vaucluse : repas, animation musicale.
- Le démontage et la remise en état du parc.

Ces actions s'inscrivent dans l'axe 1 de la démarche Vaucluse 2025-2040 : « accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse ».



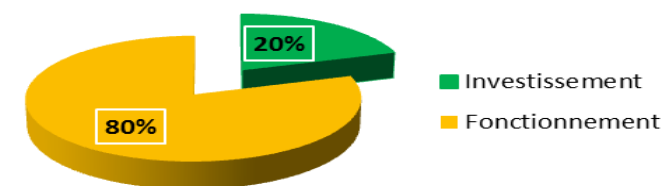
EN CHIFFRES

Effectif permanent du Conseil départemental de Vaucluse au 31/12/2018	2 320
Population du Vaucluse (2017 INSEE)	575 676
Taux de chômage (3 ^{ème} trimestre 2018 INSEE)	11,9 %
Bénéficiaires APA 31/12/2018 (à domicile)	5 757
Foyers Allocataires RSA 31/12/2018	15 252
Budget social voté en 2018 (BP M€)	291,9
Pourcentage du budget global du Conseil départemental	44 %

Source : RH - INSEE - DIESC - PAPH

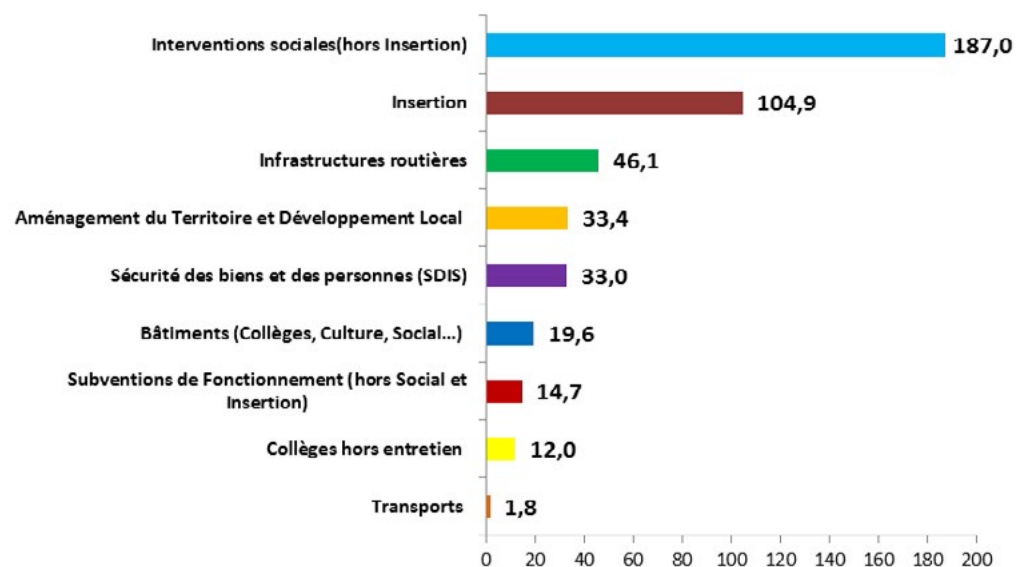
BUDGET PRIMITIF 2018

655,4 MILLIONS D'EUROS*

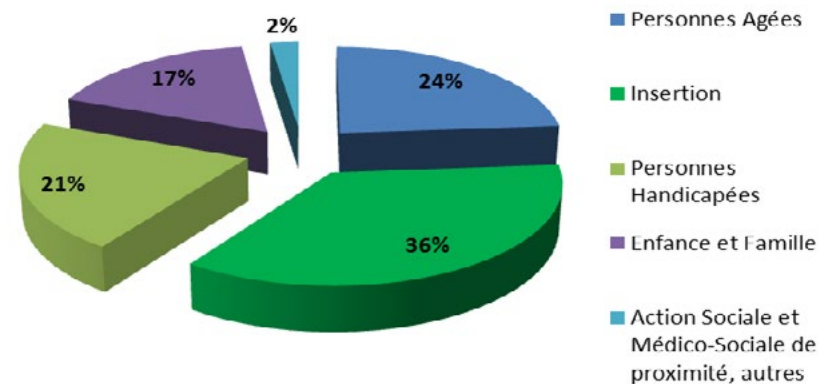


* hors opérations sur lignes de trésorerie

PAR GRAND DOMAINE (EN M€)



PAR POLITIQUE PUBLIQUE DU SOCIAL





DONNÉES SYNTHÉTIQUES COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

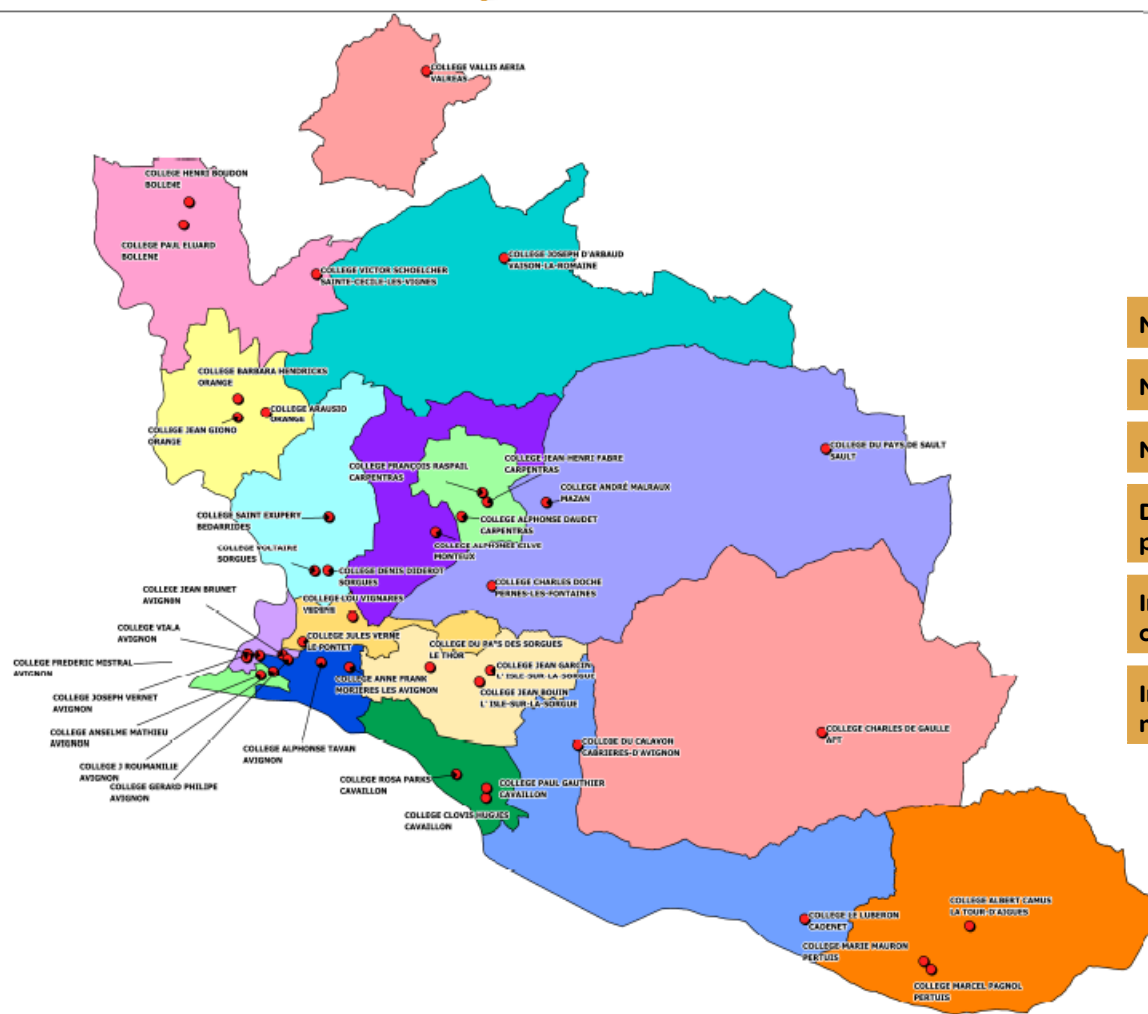
Dépenses réelles de fonctionnement/population	929,4 €/H
Produit des impositions directes/population	290,2 €/H
Recettes réelles fonctionnement/population	1 066 €/H
Dépenses d'équipement brut/population	149,4 €/H
Encours de la dette au 31.12.2018/population	343,5 €/H
Dotation globale de fonctionnement/population	141,3 €/H
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	23,7 %
Dépenses réelles de fonctionnement + amortissement de la dette/recettes réelles de fonctionnement	91 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	14 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	32,2 %

* Population du Vaucluse : 575 676 habitants
INSEE : fiche DGF 2017

LES COLLÈGES DU VAUCLUSE

- 41 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
- 13 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

LOCALISATION DES COLLÈGES



Nombre d'élèves dans les collèges publics	22 657
Nombre d'élèves dans les collèges privés	5 980
Nombre total d'élèves dans les collèges	28 637
Dotation de fonctionnement des collèges publics et privés (millions d'euros ; BP 2018)	9,6
Investissement pour les bâtiments des collèges (millions d'euros ; BP 2018)	13,5
Investissement au titre du Schéma départemental TICE (millions d'euros ; BP 2018)	1

LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL : 2 372 KM

• **En bleu, le réseau d'Intérêt Régional** qui assure, en complément du réseau des routes nationales, le maillage principal du Département. Il est destiné à supporter le trafic de transit et à vocation à desservir les principales agglomérations du Département.

• **En vert, le réseau de Développement Territorial** qui assure, par des liaisons de ville à ville, le rabattement de la circulation vers le réseau structurant.

• **En gris foncé, le réseau de Desserte Locale** qui est constitué par les routes à faible trafic et qui assurent les dessertes locales et à vocation touristique.

